Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 29 rabiaa I 1436 20 janvier 2015

N°9

31^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés anonymes	378
Sociétés à responsabilité limitée	378
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée	381
Autres sociétés	384
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	385
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce	405
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Associations et syndics	408
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	409
Avis aux créanciers	418
Convocations	
Sociétés anonymes	419
Divers	
Avis au public	422

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Sociétés anonymes

Constitution d'une société anonyme

Dénomination : Société ISSEF pour Le Conditionnement Des Huiles Alimentaires.

Allineritaires.

Forme juridique : Société Anonyme.

Capital social: 176 150 DT.

Siège social : Cité Zone Industrielle

Sened Gafsa.

Objet social : Le Conditionnement des

Huiles Alimentaires.

Durée: 99 ans.

Projet des statuts déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Gafsa le 9/1/2015 sous le n° AN 1722015.

- Nombre d'actions à souscrites en numéraire : 17615 actions
- Somme immédiatement exigible en numéraire : 176 150DT
- Valeur nominale de l'action : 10 Dinars

2015D00011SANB1

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une société responsabilité limitée

Suivant acte enregistré à la recette des finances de la Rue du Paradis Ariana le 3/9/2014 sous le n° 87570, n° d'enregistrement 14507685, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 12/1/2015 sous le n° D011082015.

Nom de la Sté : STE RED CASTLE.

Capital : 15 000 dinars.

Objet : Restauration

Siège social : 06 imm l'olivier cité el

Wahat. I'Aouina.

Durée: 99 ans.

MF: 1364742/L/A/M/000.

Gérant : Mohamed Maher Abou Khad.

2015T00164SRLB1

Création d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte enregistré à la recette des finances de Rue Nemsa le 24/12/2014 sous le n° M096585, n° d'enregistrement 14507713, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis le 5/1/2015 sous le n° D0138552014.

Nom de la Sté : STE TRADE

EVENTS.

Capital: 1 500 dinars.

Objet : Etude de marché et sondage. Siège social : 04B, Mali Tunis 1002.

Durée: 99 ans.

MF: 1378884/Y/A/M/000. Gérant: Bou Ali Jamila. 2015T00172SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant un statut enregistré à la recette des finances de Mornag le 30/9/2014 sous 14501442, quittance n°M027757 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 10/12/2014 sous le n°D0230612014 il a été constitué une SARL :

Dénomination: SBG

Siège social : Rue Ali Bach Hamba

n°82 Mornag Ben Arous

Objet : Entreprise de Bâtiment

Capital: 20.000 DT

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Said Omrani.

2015R00143SRLB1

Création d'une société à responsabilité limitée

MF: 1379192E/A/M

Suite au statut daté le 26/12/2014, enregistré à la recette des finances El Mourouj le 30/12/2014 sous le n°14505789 quittance n°78554 et délivré deux copies du statut au tribunal de première instance de Ben Arous le 9/01/2015 sous le numéro D02202015.

Il a été crée une SARL :

Nom social : LBM Sécurity & Services Siège social : 7 Rue Abed Razek

Karbaka Mourouj 1.

Objet : Installation Système de Sécurité Eléctronique

Capital: 5 000 Dinars.

Durée: 99 années.

Gérance : Mr Sallem Med Riadh, gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2015R00144SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L M.F: 1376353/Q/A/M/000

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Tunis le 4/12/2014 sous le n°14512585 et Quittance n°15260 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de Ben Arous sous le n°D02132015 le 8/01/2015.

Raison sociale: SEAF CONSULTING

Capital: 10.000DT.

Adresse : Rue de la Fidélité N°24,

Cité El Mouna, Hammam-Lif. Objet : Etudes et Conseil.

Durée : 99 ans. Gérant : Jihed Nouri. 2015R00163SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF: 1380654/F

Suivant acte S.S.P enregistré à la REAS 1er bureau de Tunis le 7/1/2015 sous le n° 15500153 quittance n° 177 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D01772015 le 8/1/2015 :

Raison sociale : Sté Hansa International LTD.

Capital: 1.000 DT.

Adresse: 15 Rue Mohamed Salah

Mrad 2070 La Marsa.

Activité : Vente en gros produits

divers.

Gérance : Mme. Myriam Besbes.

2015G00090SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de 1^{er} bureau Tunis le 9/1/2015 sous le n° 15500288 quittances n° 346 dont 2 copie ont été

déposées au greffe du tribunal de Tunis sous le n° D03422015 le 12/1/2015 :

Dénomination : Sté XtendPlex.

Capital: 1.000 DT.

Siège : Bloc 107 rue Selma Ben Dinars UVA 1004 El Menzah 6

Tunisie.

Activité : Activités informatiques.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Ounis Hassen.

2015G00092SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant statut en date du 9/1/2015 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier bureau de Tunis le n° 9/1/2015, quittance 381. enregistrement n° 15500313 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis D011132015 il a été constitué une société SARL «Société NOUR» son siège social à la rue Essak Résidence Nour Bloc 04 Gammarth Supérieure Tunis au capital social de 4000 dinars tunisiens a pour Objet social l'organisation des congrès des siminaires et des foires durée de 99 ans, désigné Mm Aida Ben Azouz gérante, de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés au statut les plus étendus.

2015G00094SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1381544E/N/A/000

Suivant statuts enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 12/1/2015, sous le n° 15500295, quittance n° 338 dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis APII sous le n° D011162015, le 12/1/2015, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté Art & Craft.

Siège : 16, bis rue Docteur Alphonse

LAVERAN 1002 Tunis.

Capital: 1.000 DT.

Activité : Commerce tous produit non

prohibé.

Gérance : Mr Baccar Fakhreddine.

2015G00096SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte SSP en date du 16/10/2014 enregistré à la recette des finances de Carthage le 3/12/2014 sous numéro 14502178 quittance n° M51940 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 30/12/2014 sous n° D0138632014, il a été constitué une Sté S.A.R.L comme suit : Objet : toutes activités prestation et de tourisme, Dénomination : L.M.A de promotion touristique, Siège social : Route Malaga résidence Carthage triplex n° 9 Carthage - Tunis, Durée : 99 ans. Capital social: 60.000.000DT. Gérance: Mr MAHDI KAISS DEBICH est nommé gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2015G00097SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte SSP en date du 5/12/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 29/12/2014 sous le n°14502908 Quittance n°M003345 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse sous le n° D0982015 en date du 9/01/2015 il a été constitué une SARL :

Raison sociale : Société «Agro Trade Industria»

Siège social : Résidence Rihana Mezanine bureau n° 205 B rue Ibn Jazzar 4000 Sousse.

Capital social : 20 000 Dinars divisé en 2000 parts en numéraire de 10 Dinars l'une

Objet social : Fabrication des Engrais Chimiques à Usage Agricole.

Durée: 99 années

Gérance : M. Hatem Boubaker est désigné le gérant pour une durée

indéterminée.

2015X00054SRLB1

Constitution "ASR développement" SARL

MF: 1374840/S/A/M/000

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 14/11/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 17/11/2014 sous le n° 14502565 quittance n° 002951 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Sousse le 9/1/2015 sous le n° D09102015.

Il a été constitué une société "ASR développement" SARL au capital de 1 000 dinars de développement informatique des sites web. située à rue El Marsa cité Ibn Kholdoun Msaken Sousse, durée 99 ans. Monsieur Gharbi Marouen est nommé gérant de la société.

2015A00022SRLB1

Constitution d'une société MF 1379416BA/M000

Suivant acte en date du 31/12/2014 enregistré à la recette enregistrement actes de sociétés de Sfax le 31/12/2014 Quittance n° M006338 enregistrement n° 14505879 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Sfax le 31/12/2014 sous n° D814662014.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée suivante :

Dénomination : Société MEGA PRINT.

Objet: Impression.

Siège social : Route Sokra km 2 -

Capital: 7.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Faouzi Ben Ramdhane a été nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts.

2015B00072SRI B1

Constitution d'une SARL Société DATA STONE

SARL au capital de 160 000 Dinars M.F: 1379473L

Suivant acte sous seing privé en date du 18/12/2014 enregistré à la recette

de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 30/12/2014 sous le n° 14505819, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : «DATA STONE».

Objet : Fabrication d'articles en pierres reconstituées.

Capital : 160 000 Dinars divisé en 16000 parts de 10 Dinars chacune.

Siège social : Route Mahdia km 11.5 Sfax.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mr Adel Amin Ammar.

Le dépôt de tous ces documents a été effectué au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de l'API Sfax le 5/1/2015 sous le n° D0842015.

2015B00075SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Novembre 2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 31 Décembre 2014 sous n° M006316 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 5 janvier 2015 sous n° D0852015.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Tunisien Sport Services «T.S.S».

Matricule fiscal: 1379369M/A/M/000.

Siège social : Rue Ahmed Aloulou lm. Mokhtar n° 11 - Sfax.

Capital social: 8 000 DT.

Objet social : L'organisation des stages sportifs et manifestations.

Durée: 99 ans.

Gérance : Désignation de Mr Fekri Boudaia gérant de la société.

2015B00077SRI B1

Constitution

Société El Jawhara de Commerce et de Distribution

Par statut en date du 5/01/2015 enregistré à la recette des finances de Zarzis en date du 7/01/2015 sous le n°15500042 et par procès-verbal du 5/01/2015 enregistré à la recette des finances de Zarzis en date du 7/01/2015 sous le n°15700041, dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine en date du 9/01/2015 sous le n°D2072015 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : Société El Jawhara de Commerce et de Distribution

Objet social : Vente en gros des produits alimentaires

Siège social : Route de Médenine Km 1 - Zarzis

Durée: 99 ans;

Capital social: 15 000 dinars;

Premier Gérant : Mr Abdesselem

Kachlef

Deuxième Gérant : Mr Mohamed

Marzoug Kachlef.

2015M00036SRLB1

Société PHARMA 2A

Société à responsabilité limitée

Suivant acte s.s.p en date du 02/01/2015, enregistré à la recette des finances de Tataouine le 5/01/2015 sous le numéro : 15500027 quittances n°M000618, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tataouine sous le n°D2132015 en date du 8/01/2015.

Raison sociale : Société PHARMA 2A Siège social : Cité Mahrajene Tataouine

Capital social: 2000 dinars

Objet social : Vente en gros des produits semi pharmaceutiques.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Nasri Ali est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

2015M00037SRLB1

Constitution d'une société Société R4 Studio

En vertu des statuts en date du 17/9/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Benguerdene le 29/9/2014 sous le n° d'enregistrement 14500802, Quittance n° M032244, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Médenine sous le n° D20112015 le 15/1/2015.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société R 4 Studio.

Siège social : Route Ras Jdir

Benguerdene.

Activité : Informatique. Capital : 18.000 Dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Lafi Hamza est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2015M00046SRLB1

Sté Smart-Textile

MF: 000-M-A-1381016J

Suivant acte sous seing privé rédigé le 01/01/2015 et enregistré à la finances recette des de Chaabane El Fehri le 7/01/2015 sous le n°15500020 quittance n°001086, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Nabeul le 13/01/2015 SOUS le numéro D51112015. Il a été constitué une SARL:

Raison sociale : Société Smart Textile.

Objet: Fabrication des articles en textile - Filature et Tissage.

Capital social: 15 000 dinars.

Siège social : Rue El Zokhref Dar Chaabane El Fehri 8011 Nabeul.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Imed Eddine El Felfel est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2015N00060SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant statut en date du 02/01/2015 enregistré à la Recette des Finances Quai Tarek Ibn Zied de Bizerte le 7/01/2015 sous le numéro 15500094, Quittance n°M001395, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n°D04122015 en date du 9/01/2015.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: Sté H'LAL FOOD

Siège social : Avenue Hassen Nouri

7000 Bizerte.

Capital social: 5000 DT.

Objet social: Restauration rapide.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Maymoun Hentati et Monsieur David DI Majo sont nommés respectivement gérant et cogérant de la société pour une durée indéterminée.

2015W00020SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

MF: 1379046VAM000

Suivant statut en date du 6/12/2014 enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 23/12/2014 sous le n°14501989. Quittance n°42471 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Manouba sous le n°D2623792014 en date du 30/12/2014. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale: Orient Alimentaire

Siège social : 9 Av Jarach -Gobaa -

Oued Ellil -2021

Capital social : 2000 Dinars Objet social : Industrie Pâtisserie

Durée: 99 ans

Gérance : Mme Radhia Ali CIN n°05210847 est nommée gérante statutaire de la société pour toute sa durée avec les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2015400220SRLB1

Constitution d'une SARL

Société Mmes Salhi & Daly des Pâtisseries - SARL

Capital social: 5.000 Dinars

MF: 1381530Y/A/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 5 Janvier 2015, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 12 Janvier 2015 sous le n° 15500318 quittance n°M000387, dont deux exemplaires ont été mis au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D011182015 en date de 12/01/2015, une société à responsabilité limitée a été constituée :

Dénomination : Mmes SALHI & DALY des Pâtisseries

Objet : Industrie Pâtisseries.

Siège social : 03 rue de Cologne

1002- Tunis.

Capital : 5000 DT Durée : 99 ans

Gérance : Mme Ilhem Trabelssi est nommée gérante de la société avec les pouvoirs énonces au statuts les

plus étendus.

2015400224SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1381722/E/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de 1er bureau Tunis le 02/01/2015 sous le n°15500321 quittance n°390 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D02262015 le 13/01/2015, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté ELATIK

Capital: 10.000DT,

Siège : 1 Mghira centre, Fouchena -

Ben Arous,

Activité : Fabrication de fromage,

Durée: 99 ans,

Gérance : M. Ben Mahria Mondher.

2015400225SRLB1

Constitution d'une SARL

MF: 1381683Q/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances Nelson Mandela le 9/01/2015 sous le n°15500109 quittance n°1974 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°D011242015 le 13/01/2015, il a été constitué une SARL, Dénomination : Sté Les Amis Imports Experts, Capital : 1.000 DT, Siège : 48 rue d'Iran App 2 - 1er étage Lafayette Tunis, Activité principale : Commerce produits électroménagers, Activité secondaire : Commerce matériel électroniques, Durée : 99 ans,

Gérance : Mr. Aymen Rhifi.

2015400246SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Société l'Arbre Blanche

Capital social: 9000,000 dinars

Siège social : Route de Gammarth

Tunis

Selon statut enregistré à la recette des finances API Tunis le 22 décembre 2014, quittance n°M016241 enregistrement n°14513429 et dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Tunis le 9/1/2015 sous le numéro D01842015.

Objet: L'importation et la commercialisation des plantes.

Durée: 99 ans.

Monsieur Bilel Dridi est nommé gérant pour une durée indéterminée.

2015400247SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une société

S.U.A.R.L STE. N.A INTERNATIONAL TRADING

MF: 1381149X

Suivant statut en date du 28/11/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement d'Hammamet, le 5/12/2014 sous le n° Enreg. 14505021 quittance n° M103164 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal 1ère instance de Tunis à la date du 12/1/2015 sous le n° D011042015, il a été constitué une (SUARL).

Dénomination : STE N.A INTERNATIONAL TRAIDING.

Forme: SUARL.
Objet: Centre d'appel.
Capital: 1.000,000 Dinars.

Siège social : 3 rue des Entrepreneurs n° 5 Tunis.

Entrepreneurs in 5 rui

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme Nadia Araibi est nommée gérante de la société avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

2015T00147SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statut en date du 19 novembre 2014 enregistré à la recette des finances El Kabaria sous le n° 14502608 quittance n° M039048 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 sous le n° D4032015, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société E-PRO CREATOR.

Siège social : 20 rue Sayada Dibosville Tunis.

Objet social : Création et développement de logiciel.

Capital social: 5.000 dinars.

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Abderrahmen Ben Abdallah est nommé gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2015T00161SRUB1

Société Unipersonnelle à responsabilité limitée

Suivant un statut de la société enregistré à la recette des finances à Tunis le 17/10/2014 sous le n° 14503406, deux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance le 7/1/2015 sous le n° D01482015 :

Dénomination : SABRINA MECAP.

Date d'ouverture : 17/10/2014. Capital social : 1.000 Dinars.

Siège social : 32, Avenue Tahar Sfar,

EL Manar II.

Objet: La vente en gros des produits

divers

Gérant : Melle Sabrine Cherif.

2015T00166SRUB1

Création d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

M.F: 1378656M/A/M

Suite au statut daté le 18/12/2014, enregistré à la recette des finances Le Lac le 18/12/2014 sous le n°14511314 quittance n°105135 et délivré deux copies du statut au tribunal de première instance de Tunis le 12/01/2015 sous le numéro D011102015.

Il a été crée une SUARL :

Nom social: OXFORD

Siège social : 7 Résidence Nesmet El

Bouhaira Lac.

Objet : Salon de Thé

Capital: 20 000 Dinars.

Durée: 99 années.

Gérance : Mr Jlassi Mohamed, gérant de la société avec les pouvoirs les

plus étendus.

2015R00145SRUB1

Constitution d'une SUARL

MF: 000/M/A/1380506/T

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bouarada le 3/12/2014 enregistrement n°14500924 n° quittance M012303, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Siliana le 9/12/2014 sous n°D1222015, il a été constituée une société à unipersonnelle responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté L'Essor Agricole

Capital social: 15.000 D.

Objet social : Exploitation agricole destiné à l'exportation vers l'Europe intégralement

Siège social : Rue Souk Kadim n° 54

Bouarada 6180 Durée : 99 Ans

Gérant : Mr Zouhaier B Abderrahmen

B Abdallah B Romdhan. 2015R00154SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant acte de constitution en date du 12/01/2015, enregistré à la recette des finances Hammam-Lif sous le n°15500085, Quitt. M02448 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 15/01/2015, sous le n°D02302015. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : NARGUIPRO

Siège social : Zaouia Mornag Capital social : 1 000 dinars

Durée: 99 ans

Objet : Commerce en gros Articles Artisanales et Produits Alimentaires.

Gérance : Labidi Abdel-Razek avec les pouvoirs les plus étendus.

2015R00162SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Tunis le 9/1/2015 sous le n° 15500225, Quittance n° 269 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D011022015 en date du 12/1/015, il a été constitué une SUARL :

Raison sociale : STE PROMOS SERVICES.

Siège social : 41 Rue d'Iran - Bloc J, Bureau 4- Lafayette 1002 Tunis.

Capital: 10.000 DT.

Objet : Etude de marché et sondage.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Sami Ben Ahmed.

2015G00088SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant acte sous seing privé du 24/11/2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier bureau Tunis le 9/1/2015 sous le n° 6905483 quittance n° M000279 dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1^{er} instance de Ben Arous sous le n° D02212015 le 12/01/2015, il a été constitué un SUARL :

Raison sociale: Henchir KARIM.

Siège social : 1, Rue Ettib Bir el Bey

Ben Arous.

Capital : 1 000 DT. Objet : Oléiculture. Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Karim Aouini.

2015G00089SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L MF 1380858/R

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Tunis le 8/1/2015 sous le n° 15500199, Quittance n° 234 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D011072015 en date du 12/1/2015, il a été constitué une SUARL :

Raison sociale : OPPORTUNITY GROUP.

Objet social: Centre d'appels.

Siège social : 9 Rue 6257 El Omrane

Supérieur 1091 Tunis.

Capital: 1.000 DT.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Neimeddine Kaouech.

2015G00091SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

M.F: 1364864/W

Suivant acte S.S P enregistré à la recette des finances de Tunis le 5/12/2014 sous le n° 14509358 Quittance n° 11466 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D011122015 le 12/1/2015 :

Raison sociale: Sté White Bull.

Siège social : N° 10, Rue du Brésil -

1002 Tunis.

Capital : 1.000 DT.
Objet : Bureau d'études.

Gérance: Mr Antonio Muccio.

2015G00093SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Non Résidente

M.F 1381522/Y

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Tunis le 12/1/2015 sous le n° 15500292 Quittance n° 351 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia sous le n° D1662015 le 12/1/2015 :

Raison sociale : Sté El Mokhtar Trading.

Siège social : 01 Av Habib Bourguiba Ksour Esef 5180.

Capital: 160.000 DT.

Objet: Commerce International.

Gérance : Mr Mohamed Salem

Ahmed Edhiif.

2015G00095SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant acte S.S P enregistré à la recette des finances Tunis le 9/1/2015 sous le n° 15500223, Quittance n° 266 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le n° D03432015 en date du 12/1/2015, il a été constitué une SUARL :

Raison sociale: STE CLEAN SHOP.

Siège social : 49 Avenue Sidi Salah - Chotrana 1- 2036 La Soukra.

Capital: 1.000 DT.

Objet : Commerce produits

d'entretien.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mme Asma Khelifi.

2015G00098SRUB1

Constitution

Conordia New Service SUARL

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de l'API de Tunis sous le n° 15500266 quittance n° 314, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de l'API Tunis sous le n° D01992015 en date du 9/1/2015 il a été constitué une société SUARL :

Dénomination : Concordia new service.

Siège social: Rue de dollars Résidence Sidi Mansour App C10 Jardin du Lac 1053.

Capital: 1 000 Dinars.

Objet : Consulting.

Durée: 99 ans.

Gérance : Paolo Tarppolini

2015G00099SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts en date du 23 décembre 2014 enregistré à Sfax recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 25 décembre 2014 quittance n° M096235 enregistrement n° 14504931 dont deux exemplaires ont étés déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° D0822015 demande n° 201567 du 2/1/2015, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société d'industrie métallique et électrique (S.I.M.E.T.E) SUARL.

Siège social : route Mahdia km 10 Sakiet Eddayer Sfax.

Capital social : 55.000.000.

Objet social : Construction métallique et électrique spécialisée au rassemblement et montage de tout produit électrique moderne.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Sami Rekik, est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs les plus étendus.

2015B00073SRUB1

Constitution d'une SUARL

Par acte sous-seing privé et enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 5/1/2015 sous le n° 15500040, Quittance n° M000802 dont deux copies sont été déposées au tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 9/1/2015 sous le n° D1842015 une société SUARL a été créée.

Raison sociale : Société Yousfi Auto Sparts Parts.

Siège social : Cité Ezzayatine Bir El Hfay 9113.

Objet social : Vente en gros pièces auto.

Capital social: 2.000 D.

Durée: 99 ans.

Gérance : Mr Badra Yousfi avec tous les pouvoirs étendus.

2015D00012SRUB1

Société Générale du sud Société à responsabilité limitée

Suivant acte s.s.p en date du 30/12/2014 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 02/01/2015 sous le numéro 15500006 quittances n°M000138, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tataouine sous le n°D20122015 en date du 7/01/2015.

Raison sociale : Société Générale du Sud

Siège social : Cité Abbas Tataouine 3200.

Capital social: 12 000 dinars

Objet social : Fabrication des produits détergents

Durée: 99 ans.

Gérance : Monsieur Laabar Mohamed est nommé gérant de la société pour

une durée illimitée. 2015M00038SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statut enregistré à la recette des finances Sidi Alouene sous le n° 14501234 le 8/12/2014 et au greffe du

tribunal de 1ère instance Mahdia le 6/1/2015 sous n° D1632015. Il a été constitué une SUARL :

Sté Ben Moussa Commerce International.

Siège social : Av Alamas Rcharcha Ksour Essef.

Capital social: 2 000 DT.

Objet : Commerce en gros des produits divers.

Gérant : Ben Moussa Yassin. MF : 1378647L/A/M/000.

2015I00008SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF: 1381431WAM000

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Tunis le 12/01/2015 sous le n° 15500297 Quittance n°360 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°D02242015 en date du 12/01/2015, il a été constitué une SUARL :

Raison Sociale : MK CONSULTING.

Objet social : Services informatiques. Siège social : Rés méditerranée 2,

Bloc Narjess 2. 03 Ezzahra.

Capital : 1.000 DT. Durée : 99 ans.

Gérant : Mr. Ktata Mounir.

2015400221SRUB1

Constitution d'une SUARL

MF: 1379902L/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de la Marsa le 30/12/2014 sous le n° 14507297 quittance n°128766 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D01802015 le 8/01/2015, il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Sté Meuble Distinctif

Capital: 20.000DT.

Siège : Rue Hazem Al Andoulsi Bhar

Lazreg - La Marsa,

Activité : Commerce et industrie du

bois et ameublements;

Durée: 99 ans.

Gérance : M. Farah Zerieb.

2015400230SRUB1

Constitution d'une SUARL

MF: 1381744/L/N/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de 1er bureau Tunis le 12/01/2015 sous le n°15500290 quittance n°349 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de l'API sous le n°D03482015 le 13/01/2015, il a été constitué une SUARL :

Dénomination : Sté Salma Volaille,

Capital: 20.000 DT,

Siège : Rue Massaoudi Impasse Massaoudi n°1 Sidi Fraj Soukra Ariana.

Activité : Vente en gros volaille et dérivés,

Durée : 99 ans,

Gérance : Mr. Mzoughi Aymen avec tous les pouvoirs les plus étendus.

2015400236SRUB1

Autres sociétés

Création d'une personne physique

Nom et Prénom : Meriem Bent Mohamed Chokri

Date de naissance : 08/08/1976

Gafsa

Carte d'identité nationale : N° 06134390.

Raison sociale : Société Meriem et

Fils de Transport Rural

Siège social : Mouala 2100 Gafsa.

Objet : Transport Rural

Matricule fiscal: 1154662/T/N/C/000

Registre de commerce n°

A17248752014

2015D00013SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet «S.E.P.T.H.»

S.A. au capital de 7.920.000D

RC: B 1152621997

Siège social : 124, Rue Radhia Haddad – 1000 - Tunis

CNSS n°: 77973 - 82

Il appert du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société d'Etude et de Promotion Touristique de Hammamet «SEPTH» en date du 30 octobre 2014 enregistré à Tunis recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau le 16 décembre 2014 sous le n° 14813119 quittance n° 15880 que Monsieur Hatem Jallouli reconduit dans ses fonctions de Président Directeur Général pour la période de mandat son d'Administrateur et lui renouvelle tous les pouvoirs qui lui étaient délégués précédemment.

Deux copies dudit procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de la première instance de Tunis le 26 décembre 2014 sous le n° D11548297.

2015T00169SANB2

Renouvellement du mandat des Administrateurs

Société d'Etudes et de Promotion Touristique de Hammamet

«S.E.P.T.H.»

S.A. au capital de 7.920.000 D

RC: B1152621997

Siège social : 124, Rue Radhia

Haddad – 1000 - Tunis CNSS : 77973 - 82 Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société d'Etude et de Promotion Touristique de Hammamet «SEPTH» en date du 30 octobre 2014 enregistré à Tunis recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau le 16 Décembre 2014 sous le n° 14813118 quittance n° 15879 que le mandat des Administrateurs suivants :

- Monsieur Hatem Jallouli Président Directeur Général
- Club Méditerranée
- Dirk NOUIRA
- STB
- SOSTIDEG
- TTS FINANCIERE
- BTK
- Q.N.B
- STUSID BANK
- -SFBT

a été renouvelé pour une période de trois (3) ans et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Deux copies dudit procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de la première instance de Tunis le 26 décembre 2014 sous le n° D11548297.

2015T00170SANB2

SCAT

Société Anonyme au capital de 2080 000 Dinars

Registre de commerce: B1137441997

CNSS: 55847-72

Matricule fiscale 19954PAM/000 Route de Tunis Km 6 Soliman 8020 BP 18/8020

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société SCAT tenu le 3/1/2014 à 10 heures du matin, enregistré à la recette des finances de Soliman le 31/1/2014 sous le numéro d'enregistrement 14700227 quittance n° M004591 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Grombalia le 12/1/2015 sous le numéro D71394797. En vertu du procès verbal de conseil d'administration tenu le 3/1/2014 à 11 heures du matin, enregistré à la recette des finances de Soliman le 25/3/2014 sous le numéro d'enregistrement 14700552 quittance n° M010601 dont deux exemplaires ont été déposée au tribunal de première instance de Grombalia le 12/1/2015 sous le numéro 071394797

Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de monsieur Mohamed Mehdi Aouinti en qualité de PDG pour une durée de trois ans 2013 - 2014 -2015.
- Nomination de monsieur Tahar Aouinti en qualité de DGA pour la même période
- Détermination des pouvoirs du PDG et du DGA
- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes 2013-2014-2015
- Renouvellement du mandat de conseil d'administration 2013-2014-2015

2015R00129SANB2

SAPEA SA

Capital social : 54 000 dinars divisé en 9 000 actions de 6 dinars chacune

Siège social : ZI de Ben Arous 2013 Rue de cuivre

MF: 4821ZBM/000 MS: 25144-21

En vertu du P V de l'assemblée générale ordinaire en date du 11 décembre 2014, enregistré le 23/12/2014 à la recette de finances El Yasminet sous le N° d'enregistrement 14702661 de quittance N° M 043610, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 29/12/2014 sous le N° de dépôt D 2299602 il a décidé:

1/ Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2013.

2/ Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- 3/ Affectation des résultats.
- 4/ Renouvellement du mandat des membres du conseil d'Administration.
- 5/ Approbation de conventions dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés Commerciales.
- 6/ Questions diverses.

Et en vertu du P V du Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2014, enregistré le 23/12/2014 à la recette de finances El Yasminet sous le N° d'enregistrement 14702660 de quittance N° M 043608, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 29/12/2014 sous le N° de dépôt D 2299602, il a décidé:

- 1/ Nomination du Président Directeur Général
- 2/ Nomination du Secrétaire du Conseil
- 3/ Mise en paiement des dividendes de l'exercice 2013

2015R00134SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital de 2. 000.000 DT à 3.000.0000T

Société Tunisienne des Grands Ateliers de Naasan « STUGAN »

Société Anonyme au capital de 2.000.000 DT

Rue de la Physique Zone Industrielle -Bir El Kassaa- Ben Arous

N°CNSS: 49390-17

MF: 002608M/A/M/000

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2014, le conseil d'administration a décidé de porter le capital social de 2.000.000 dinars à 3.000.000 dinars et ce par émission de 100000 actions d'une valeur de 10 DT chacune.

Après l'obtention des autorisations nécessaires, cette opération est maintenant réalisée et en vertu de ça deux P.V de l'assemblée générale extraordinaire enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau -Tunis sous le n°14513718-quittance n° M016565 ainsi que deux P.V du conseil d'administration enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société 1^{er} bureau -Tunis sous le n°14513717-quittance n°M016564 et ce le 26 décembre ainsi qu'une double exemplaire de la liste des souscripteurs ont été déposés au greffe de tribunal de 1^{ère} instance de Ben Arous sous le n°D2473697 du 31 décembre 2014 et de ce fait l'article 6 des statuts de la société est modifié en conséquence.

2015R00135SANB2

Notice

Augmentation de Capital Compagnie Africaine des Peintures M.F 2495 X/A/M/000

CNSS: 0006452520

En application des dispositions de la loi 93-2000 du 3/11/2000 et des textes de loi modificatifs, le public est informé des formalités entreprises par la société pour l'augmentation de son capital en numéraire d'un montant de Six Millions Trois Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Quarante (6.359.840,000) dinars en numéraire. par l'émission au pair de Six Cent Trente Cinq Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre (635.984) nouvelles actions nominatives de Dix (10) dinars chacune. Les souscripteurs actions nouvelles. obiet l'augmentation, auront à payer une prime d'émission d'un montant égal à Quatre Millions Cinq Cent Deux Mille Sept Cent Soixante Sept Dinars (4.502.767,000 DT).

Cette société ayant les caractéristiques suivantes :

- 1- Dénomination : Compagnie Africaine des Peintures SA « C.A.P »,
- 2- Forme juridique : Société anonyme.
- 3- Capital avant augmentation : 15.519.650,000 DT.
- 4- Siège social : Zone Industrielle Rue de la Physique Ben Arous BP 295.
- 5- Objet social : La société a pour objet la fabrication et la vente des produits de peinture et accessoires.

6- Durée : 99 ans.

7- Dépôt provisoire du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 29/12/2014 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés le 30décembre 2014 sous le n° 14513869 Quittance 16746, ayant décidé l'augmentation de capital social de la société par apport en numéraire d'un montant de Six Millions Trois Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Quarante (6.359.840,000) dinars, par l'émission au pair Six Cent Trente Cinq Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre nouvelles (635.984)actions nominatives Dix (I0) dinars chacune.

Ce PV est déposé au greffe du Tribunal de première instance de Ben Arous le 8/1/2015 sous le n°AC0232015.

- 8- Nombre d'action à souscrire en numéraire : 635.984 actions.
- 9- Valeur nominale de l'action : 10 Dinars.
- 10- Aucun avantage particulier n'est stipulé au niveau des statuts au profit de toute personne.
- 11- Les titres d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.
- 12- Les conditions de distribution de dividendes, la constitution des réserves et la répartition du boni de liquidation sont prévues par les dispositions légales et statutaires en vigueur.
- 13- Les fonds seront déposés au compte indisponible ouvert auprès des livres d'Attijari Bank Agence Mégrine sous le n°04908079003541640368.
- 14- Délai de souscription à l'augmentation du capital en numéraire: le délai de souscription commencera de l'insertion de la présente notice au Journal Officiel et prendra fin au plus tard le 25 juin 2015, sauf décision de prorogation prise par le conseil.

2015R00136SANB2

NOTICE LEGALE

« ATTIJARI LEASING S.A»

Société anonyme au capital de 21 250 000 de dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 DT entièrement libérées

Siège social: Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac

Tel: 00 216 71 862 122 Fax: 00 216 71 861 545

Registre du commerce N°125651997

N° de la CNSS: 141169-34

Objet social: Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriels, professionnels, commercial, agricole, de pêche ou de service, meubles et immeubles, ainsi que le factoring.

Attijari Leasing est notée BB+ (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 04 juillet 2012 et confirmée le 7 février 2014.

Emprunt Obligataire « ATTIJARI LEASING 2015-1 » de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars émis par appel public à l'épargne

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti en trois catégories A, B, et C comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	7,60%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,80%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie C	5 ans	TMM+2,30%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire a reçu la note « BB+ » (tun) par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06 janvier 2015

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2014

Décision du Conseil d'Administration du 17 décembre 2014

I. Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale	Attijari Leasing	
Nationalité	Tunisienne	
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac	
Téléphone	00.216.71.862.122	
Fax	00.216.71.861.545	
Adresse électronique	attijari.leasing@planet.tn	
Forme juridique	Société Anonyme	
Date de constitution	13 Décembre 1994	
Durée de vie	99 ans	
Objet social	La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnels, industriels, commercial, agricole, de pêche ou de service.	
	Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).	
	Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.	
	La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats, de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de tout autre manière.	

Registre du Commerce	B 125651997	
Capital social	21 250 000 dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.	
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis	
Régime fiscal applicable	Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.	
	La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.	
	La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1 ^{er} janvier 2008.	
Matricule fiscal	496311P/A/M/000	
Lieu de consultation des documents relatifs à la société	Siège social de la Société, sise à la Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac.	
Responsable chargé de	M. Kais CHAIBI – Directeur financier et ressources humaines d'Attijari Leasing	
l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	Tél: 71.862.122	
	Fax: 71.861.545	
	E mail : kais.chaibi@attijarileasing.com.tn	

II - Administration et contrôle

II - 1 Membres des organes d'administration :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Lui-même	Président du Conseil	2013-2015*	Tunis
M Salem DAHMANI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M Walid KALBOUSSI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Hicham SEFFA	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Moez TERZI	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohsen BOUZID	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohamed EL MONCER	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M. Hédi Karim SELLAMI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis

^{* :} mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2013

$\ensuremath{\mathrm{II}}$ - 2 Membres des organes de direction :

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	2013-2015*	Tunis
M. Kamel HABBACHI	Directeur Général	Nommé par le Conseil d'Administration du 15/03/2011	Tunis

^{* :} mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2013

II - 3 Contrôle:

Nom	Adresse	Mandat
FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	2012-2014
Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417_2080 Ariana	2012-2014

III- Renseignements relatifs à l'émission

III- 1 Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt :

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing réunie le **27 mai 2014** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **17 décembre 2014** a décidé d'émettre un emprunt obligataire et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80%;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30%.

III - 2 Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « Attijari Leasing 2015-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

III - 3 Produit brut et produit net de l'emprunt :

Le produit brut du présent emprunt est de 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars. Les frais de montage du dossier et les commissions de placement et de gestion¹ s'élèvent à 135 000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier¹ s'élèvent à 16 000 dinars, les frais de la BVMT sont de 3 000 dinars, les frais de Tunisie Clearing ⁽¹⁾⁽²⁾ pour la durée de vie de l'emprunt sont de 31 597 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 3 000 dinars, soit un total de frais approximatifs de 188 597 dinars et un produit net de l'emprunt de 29 811 403 dinars.

Désignation	Produit global (en DT)	Produit par obligation (en DT)
Produit brut ¹	30 000 000	100,000
Total des frais ²	188 597	0,629
Produit Net	29 811 403	99,371

III - 4 Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **29 janvier 2015** et clôturées au plus tard le **22 avril 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

¹ Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 30 000 000 DT et sont donnés à titre indicatif sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêts à taux variable et à taux fixe.

² Ces frais sont déterminés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à raison de 10 000 000 DT à la Catégorie A, 15 000 000 DT à la Catégorie B et 5 000 000 DT à la Catégorie C.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date. En cas déplacement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22 avril 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29 avril 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

III- 4.1 financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 22 avril 2015 auprès de Attijari Leasing sise à Rue du Lac d'Annecy -1053 les Berges du lac.

III - 5 But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers.

III - 6 Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt	"Attijari Leasing 2015-1"	
Nature des titres	Titres de créance	
Forme des obligations	Nominatives	
Catégorie des titres	Ordinaire	
Modalités et délais de délivrance des titres	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par un intermédiaire en bourse agréé mandaté par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle même ³ .	
Législation sous laquelle les titres sont créés	Les obligations sont soumises aux règles et textes régissant les obligations, soit « le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations ».	

³- Un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing dans le Bulletin Officiel du CMF

III-7 Prix de souscription et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

III-8 Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 22 avril 2015, seront décomptés et déduits du prix de souscription. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 22 avril 2015 soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

III-9 Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

III-10 Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,60% brut par an;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,80% brut par an ;
- Catégorie C : d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,30% brut par an.

Catégorie A d'une durée de 5 ans

7,60% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce

7,80% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Catégorie C d'une durée de 5 ans

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la movenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

III-11 Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 avril** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations des deux Catégories A et C est prévue pour le **22 avril 2020**.

Le montant total des intérêts au cas où le montant souscrit de l'emprunt est de 30 000 000 dinars serait de 6 840 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la Catégorie A au taux fixe de 7,60%. S'il était souscrit dans sa globalité à la Catégorie C au taux variable de TMM+2,30%

(en considérant un taux nominal de 7,1242% calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de janvier 2014 au mois décembre 2014, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à 6 411 750 dinars.

La dernière échéance pour les obligations de la Catégorie B est prévue pour le **22 avril 2022**.

Le montant total des intérêts serait de 11 700 000 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité, soit 30 000 000 dinars, à la Catégorie B au taux fixe de 7.80%.

III-12 Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux Catégories A et C et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le 22 avril 2020 pour les deux Catégories A et C et le 22 avril 2022 pour la Catégorie B.

III-13 Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

III-14 Paiement

Pour les obligations des Catégories A, B et C

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 avril** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **22 avril 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 22 avril 2016 pour les catégories A et C et le 22 avril 2018 pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

III-15 Taux de rendement actuariel et Marge actuarielle

<u>Taux de rendement actuariel</u> (souscription aux taux fixes)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,60% l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,80% l'an pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de décembre 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,8242%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,1242%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

III-16 Durée Totale

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour les deux Catégories A et C;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la Catégorie B.

III-17 Durée de vie moyenne

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « Attijari Leasing 2015-1 » est comme suit :

- 3 années pour les deux Catégories A et C;
- 5 années pour la Catégorie B.

III-18 Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

Pour les obligations de Catégorie A

La duration pour les obligations de la Catégorie A du présent emprunt est de 2,732 années.

Pour les obligations de la Catégorie B

La duration pour les obligations de la Catégorie B du présent emprunt est de 4,273 années.

III-19 Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

III-20 Notation de l'emprunt

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BB+ (tun) à l'emprunt obligataire Attijari Leasing 2015-1 en date du 06 janvier 2015.

Attijari Leasing s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux concessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

La note à LT «BB+» indique des Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pavs. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts sensible l'évolution reste à défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

III-21 Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Leasing.

III-22 Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération générale l'assemblée des actionnaires. L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

III-23 Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/96, portant loi de finance pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts percus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cing cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

IV- Renseignements généraux

IV-1 Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par un intermédiaire en bourse qui sera désigné par Attijari Leasing ou par la société émettrice elle même⁴.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

IV-2 Marché des titres

Au 07 janvier 2015, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, à savoir :

- Attijari leasing subordonné 2009 (5 ans ; 5,5% et ou TMM+1%);
- Attijari leasing 2010-1 (5 ans ; 5,3% et ou TMM+1%);
- Attijari leasing 2011 (5 ans ; 6,0% et ou TMM+1,25%);
- Attijari leasing 2012-1 réparti en 3 catégories :
- ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+1,75% ;
- ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,25% ;

- ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 6.35%.
- Attijari leasing 2012-2 réparti en 3 catégories :
- ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+1,80% ;
- ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 6,30% ;
- ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans au taux fixe de 6,40%.
- Attijari leasing 2013-1 réparti en 3 catégories :
- ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,10% ;
- ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20%;
- ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Attijari leasing 2014-1 réparti en 3 catégories :
- ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,20% ;
- ✓ Catégorie B d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,20%;
- ✓ Catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,35%.
- Emprunt Subordonné Attijari leasing 2014 réparti en 3 catégories :
- ✓ Catégorie A d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% ;
- ✓ Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%;
- ✓ Catégorie C d'une durée de 5 ans au taux variable de TMM+2,25%;

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger un intermédiaire en Bourse de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

IV-3 Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

⁴ Un avis dans ce sens sera publié par Attijari Leasing dans le Bulletin Officiel du CME

IV-4 Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement, et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

IV-5 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence de Attijari Leasing «Attijari Leasing 2014» et des indicateurs d'activités de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2015. Elle doit être également accompagnée des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2014 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2015.

La note d'opération, le document de référence ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF: www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2014 et les états financiers arrêtés relatifs à l'exercice 2014 de Attijari Leasing seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 janvier 2015 et le 30 avril 2015.

2015R00138SANB2

Société de Tourisme d'Animation et Loisirs

SOTALO

S.A au capital de 13.800.000 Dinars Siège social : Zl la Charguia - 2035 Tunis

MF: 296111/V/A/M CNSS: 140051-80 Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau le 24 septembre 2014 sous le numéro 14710101- quittance n°12346 et 12347, dont deux copies ont été déposées auprès du greffe du tribunal de première instance de Tunis le 30 septembre 2014 sous le n°201444576 que les actionnaires ont approuvé les décisions suivantes :

- 1- Réduire le capital social de 1.226.000 Dinars par l'annulation de 12.260 actions rachetées par la société elle-même ainsi le capital social sera réduit de 13.800.000 Dinars divisé en 138.000 actions à 12.574.000 Dinars divisé en 125.740 actions
- 2- Modifié en conséquence l'article 6 des statuts
- 3- Accepté la démission des deux membres du conseil d'administration, Afrique Travaux représentée par Mr Abdelaziz Bouricha et société Naceur Immobilière représentée par Mr Slim Ben Naceur.

2015R00142SANB2

Augmentation de capital Industrie des Briques de Zermadine S A

Siège social : Route de Zermadine km 10 - Menzel Hayet, Monastir

M.F: 0022007 C/A/M/000 R.C: B154511997 CNSS: 70923-16

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/11/2014 enregistré à la recette des finances de Zermadine le 19/12/2014 sous le n°14700774, quittance n°M021274, dont deux extraits ont été déposés au tribunal de 1ére instance de Monastir le 12/01/2015 sous le n°20151367, il a été décidé de :

- Augmenter le capital social d'un montant de 11.135.000 dinars et de le porter ainsi de 15.865.000 dinars à 27.000.000 dinars par conversion d'une créance certaine, liquide et exigible envers la société TEJRA résultant de l'émission de 222.700 actions nominatives de 50 dinars chacune entièrement souscrites et libérées. L'article (6) des statuts est modifié en conséquence.

- Adopter de nouveaux statuts de la société.

2015R00147SANB2

Société La Générale Industrielle des Produits Alimentaires

«GIPA» S.A

Siège social : GP 1 KM 12 Ezzahra Matricule fiscal : 601553/Z/A/M/000 N° d'affiliation à la CNSS : 190437-26

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 5/3/2013 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 12/4/2013 sous le n°13700681, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 13/01/2015 sous le n°D2454300, il a été décidé d'attester que la société est propriétaire d'un établissement secondaire sis à Fondouk Jedid - Grombalia, Gouvernorat de Nabeul.

2015R00151SANB2

Compagnie Tunisienne de Navigation

SA au capital de 126 000 000,000 DT

Siège social : 5, Avenue Dag Hammarskjold, Tunis République -1001 Tunis

RC: B122391996 MF: 0000318 WPM 000

Suivant procès verbal du conseil d'administration n°305 tenu le 22 décembre 2014, enregistré à la recette des finances Rue Ghandi -Tunis en date du 29 décembre 2014 sous le n°14806106 suivant Quittance n°95822, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 7 Janvier 2015 sous le n°2015669. les membres dп conseil d'administration de la Compagnie ont décidé à l'unanimité la nomination de Monsieur Ali Belgacem en qualité de Président Directeur Général de la Compagnie Tunisienne de Navigation et sa désignation en tant que nouveau membre du conseil en remplacement de Monsieur Karem Mansour.

En plus, les membres du conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 24 du statut, confèrent au président directeur Général les attributions nécessaires pour assurer la direction générale de la compagnie telles que détaillées dans l'article 23 du statut.

2015R00159SANB2

Expiration du mandat d'un ancien Président Directeur Général Agrément de cession d'actions Prorogation de la mission d'un Administrateur mandataire Société Blue Marin Tunisie S.A Société anonyme

Au capital de 13.125.000 Dinars Siège social : Hôtel Kélibia Beach,

Kélibia - 8090, Tunisie

RC: B076672007 MF: 0741033G

Suivant le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 novembre 2014, enregistré à la Recette des Finances de Kélibia, le 12 novembre 2014, sous le n°14802194, quittance n°M049948, dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de première instance de Nabeul le 7 janvier 2015, sous le n°2015721;

Il a été décidé ce qui suit :

- L'expiration du mandat de l'ancien
 Président Directeur Général M.
 Raffaele Di Mario;
- L'agrément de la cession par la société Kélibia Beach S.A d'une action au profit de M. Selim Msallem ;
- La prorogation de la mission de M. Sergio Licusati en qualité d'administrateur mandataire.

2015R00169SANB2

Nomination d'un nouveau président directeur général
Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax
"SORETRAS"
Société anonyme

Au capital de 1.197.000 dinars

Siège social : Route Menzel Chaker Km 0.5 Rue Mouna 3058 Sfax

Registre de commerce : B112217-1997 Sfax

Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la SORETRAS tenue le 29 décembre 2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 31 décembre 2014 sous le numéro 95128/14807931 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Sfax Service Commercial Administratif Registre de Commerce le 5/01/2015 sous le numéro 2015192 il a été décidé à l'unanimité l'élection de Monsieur Riadh Moalla en tant que président directeur Général de la SORETRAS au lieu et place de Monsieur Mohamed Eleuch et la délégation de tous les pouvoirs de gestion et d'administration pour exercer sa fonction de Président Directeur Général de la SORETRAS et ce dans le cadre du statut de la société et des dispositions réglementaires en vigueur.

2015X00056SANB2

Sté Marina Medicale Internationale

S.A au capital de 2000.000Dinars

Siège social : Avenue 14 janvier immeuble Aida 3ème étage n° 301 Sfax

RC: B0841482014 MF: 1337782R/A/M/000

Suivant procès-verbal extraordinaire du 20 Avril 2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 29 Avril 2014 sous le n° 14801936 quittance n° M002090 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 15 mai 2014 sous le n° AC081032014 et publié au journal officiel de la République Tunisienne le 29 mai 2014

- Dépôt au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 2 Janvier 2015 sous le n° 2015112.

- La déclaration de souscription et de versement reçue par Mr le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 2 Janvier 2015 et enregistré le même jour sous le n° 15800025 et quittance n° M000026.
- Liste des souscripteurs et état des versements enregistrés à la même recette sous le n° 15800023 et quittance n° M000023.

2015B00074SANB2

Réalisation de l'augmentation de capital

Société anonyme de Gestion et d'Exploitation Touristique et Hôtelière

SAGETH

SA au capital de : 15.538.900 dinars

Siège social : Hôtel Les Orangers

Hammamet

M.F: 009925D/A/M/00

RC: B1117491997 CNSS: 30263/96

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29/8/2014, enregistré à la recette des Finances à Hammamet le 27/10/2014, Quittance n°M093383. enreaistrement n°14504452. les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital social d'un montant 280.000 Dinars et par incorporation des réserves spéciales pour réinvestissements exonérés à concurrence de 277.531,054 Dinars, conformément à l'article 7 alinéa 2 de la loi n°93-120 du 27 décembre 1993 et des résultats reportés à hauteur de 2.468,946 Dinars.

Dépôt au greffe du tribunal de première instance de Grombalia en date du 27/11/2014 sous le n°201454618, de 2 exemplaires du PV de l'AGE.

Conformément aux délibérations et actes sus-nommés et en conséquence de la réalisation de l'augmentation de capital, l'article des statuts a été modifié comme suit :

«Le capital social est fixé à la somme de 15.818.900 Dinars divisé en 1.581.890 actions nominatives de dix dinars chacune».

2015N00056SANB2

Renouvellement du mandat et des pouvoirs du Président Directeur Général SAGETH

Société Anonyme de Gestion et d'Exploitation Touristique et Hôtelière

Société anonyme

Au capital de 15.538.900 dinars Siège social : Hôtel les Orangers

MF: 009925D/A/M/000

CNSS: 30263/96

P\/ Suivant du Conseil d'Administration du 29 août 2014 enregistré à la recette des finances à Hammamet le 9 octobre 2014, quittance n°M08895, enregistrement n°14804220 les administrateurs de la société SAGETH ont décidé à l'unanimité de renouveler fonctions et les pouvoirs du président général de directeur Monsieur Abdelhamid Khechine et ce pour une durée devant expirer avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

2015N00057SANB2

Renouvellement du mandat et des pouvoirs du Président Directeur Général

CELOTO

Centre de Shopping et de Loisirs Touristiques

SA au capital de 1.400.000D Siège social : Hammamet MF : 009420G/A/M/000

CNSS: 43361-02

Suivant PV du conseil d'administration, du 15 août 2014 enregistré à la recette des Finances à Hammamet le 21 octobre 2014, Quittance n°M092023, Enregistrement n°14804361, les administrateurs de la société ont

décidé à l'unanimité de renouveler les fonctions et les pouvoirs du Président Directeur Général de la société Monsieur Abdelhamid Khechine et ce pour la durée de son mandat d'administrateur devant expirer avec l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

2015N00058SANB2

Société d'Investissement du Groupe STB

«STB-INVEST»

SA au capital de 36.000.000 DT

34, Avenue Hédi Karray - Cité des Sciences - 1004 Tunis

RC: B18624 1996 CNSS: 222663-48

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2014 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 5 décembre 2014 sous le n°14812672, Quittance n°15370, il a été décidé ce qui suit :

- Changement du mode de gouvernance
- Modification des articles : 21, 22, 23, 25, 27 et 40 des statuts.

Deux copies du P.V. sus-indiqué ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 7 Janvier 2015 sous le n°D24879296.

2015400227SANB2

«Newrest Catering Tunisie SA» Société anonyme

Capital social: 180.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Constance - Immeuble Blue Center 1053 Les Berges du Lac -Tunis

MF: 905711G/A/M/000 CNSS N° 00168367-72

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/9/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau - Tunis le 12/11/2013 sous le Qn°14509 En°13812322 .

- Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de Rue du Lac Constance - Immeuble Blue Center 1053 Les Berges du Lac Tunis au 10 Rue de l'Ile de Rhodes - 1053 Les Jardins du Lac Tunis

Dont deux exemplaires de P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance de Tunis le 29/12/2014 sous le numéro D011372005.

2015400228SANB2

Newrest Retail SA Société anonyme

Capital social: 1.477.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - cité jardins Le Belvédère-1002 Tunis

MF: 804833/F/A/M/000 CNSS: 00340128-46

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/9/2013 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis-le 29/11/2013 sous le Qn°15502 et 15504 En°13813185.

- Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de 6 Rue Ibn Hazm- Cité Jardins - Le Belvédère 1002 Tunis au 10 Rue de l'Ile de Rhodes -1053 Les Jardins du Lac Tunis

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13/6/2014 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes Sociétés 1er Bureau Tunis-le 14/7/2014 sous le Qn°9572 En°14807763

- Les actionnaires décident de nommer en qualité d' administrateurs : Le Consortium Tuniso- Koweïtien de Développement CTKD représentée par Mr Hamdi Barka, Mr Mohamed Alnemah La société Newrest Group Holding - SL représentée par Mr Olivier Sadran, Mr Olivier Suarez et Mr Matthieu Jeandel

Les actionnaires ont décidé de nommer le Cabinet ECC MAZARS représenté par Mr Ali Elaouani Cherif en qualité de commissaire aux comptes. Dont deux exemplaires de P.V ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 29/12/2014 sous le n°D24418602.

2015400229SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société de Promotion Immobilière «LE PETIT PALAIS»

SARL au capital de 1.500.000 DT

Siège social: 10 rue Pierre de Coubertin Immeuble Cil – 1001 Tunis

R.C: B1117961997 MF: 447165APM/000

Affiliation CNSS n°: 181233-37

Suivant acte de cession enregistré à la recette des finances à El Menzah 9 le 3/12/2014 sous le n° 14103915 quittance n° M063135, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 8/1/2015 sous le n° D31193797, Mr Fethi Bouguila cède ses parts sociales à Mr Hechemi Bouguila.

2015T00140SRLB2

Transfert de siège social

Société Prestige Parquets

RC: B01227352012

MF: 1275758/T/AM/000

Suivant procès- verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2014 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 27/1/2014 sous quittance n° 10351 enregistrement n° 14700550, dont deux exemplaires étaient déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27/3/2014 sous quittance de dépôt n° 201414524. Il a été décidé de :

Transférer le siège social de la société de 16 route la Marsa – Tunis 2079 La Marsa à rue Jean jacques Rousseau Immeuble Babel, Bloc A, 4^{ème} étage Montplaisir 1073 Tunis.

2015T00141SRLB2

Augmentation de capital

Entreprise Bsila des travaux Hydrauliques

SARL au capital de 240 000 DT

Matricule fiscal: 748835Q/A/M/000

Siège social : 26, rue Kheireddine Barbarousse 1001 Tunis

CNSS: 234658-15

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/12/2014 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare Tunis, le 26/12/2014 sous le numéro 14506157 quittance n° 63031 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance le 6/1/2015 sous le n° D24806900, le capital social a été augmenté de 90 000 dinars afin de le porter de 150 000 dinars à 240 000 dinars.

2015T00143SRLB2

TECH & COM - SARL

Approbation d'une opération de Cession de Parts 9 rue du Métal, Z.I Charguia II, Ariana

M.F: 10311856X/A/M/000 Matricule social: 253560-02

Suivant PV de l'AGE du 17/11/2014 enregistré à la recette des finances rue du Paradis Ariana en date du 9/12/2014 sous le n° 14710553 quittance n° 116737 et dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de l'Ariana en date du 31/12/2014 sous le n° D242824007, il a été décidé d'agréer les deux actes de cession de parts du 23/10/2014 en vertu desquels M. Mario Luigi Senfett cède 40 parts sociales dont 39 à M Raffaele Berardi et une seule à la société Concord Services représentée par Mme Dorsaf Gomri et d'agréer cette dernière en qualité de nouvelle associée.

2015T00144SRLB2

Société SOLITAIRE CONNECTION SARL

Capital social 14.800 TND

Siège social : «Show Room THE One» sur la route GP9 la Marsa à Coté ABC abdennader Cité El Mhiri 2045 Laouina Tunis

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des

associés de la société SOLITAIRE CONNECTION en date du 31/5/2014 enregistré à la recette des finances de la Charguia le 3/6/2014 (quittance n° 46723 - Enregistrement n° 14703396) ont décidé de transférer le siège social du 70 Rue 8603 Charguia 1 Cité Khadra 2035 Tunis au «Show Room THE One» sur la route GP9 la Marsa à Coté ABC Abdennadar Cité El Mhiri 2045 Laouina Tunis.

Le procès verbal ayant été déposé en deux exemplaires au greffe du tribunal de Tunis le 30/12/2014 sous le n° 201459973.

2015T00152SRLB2

Société SOLITAIRE FOOD SERVICES

SARL capital social 1 205 000 TND

Siège social : Rue Lac de Come n° 5 Les Berges du Lac 1053 Tunis

RC n° B31209112011 MF 1224532/ZPE002

CNSS: 321111 - 41

En vertu d'un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés de la société SOLITAIRE FOOD SERVICES en date du 31/05/2014 enregistré à la recette des finances Charguia le 3/6/2014 (quittance n° 46726 - Enregistrement n° 14703397) ont décidé de transférer le siège social du 70 Rue 8603 Charguia 1 Cité Khadra 2035 Tunis à la Rue Lac de Come n° 5 Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Le procès verbal ayant été déposé en deux exemplaires au greffe du tribunal de Tunis le 16/12/2016 sous le numéro 201457413.

2015T00153SRLB2

Société d'Agriculture et d'élevage «BARAKA-AGRI»

SARL au capital social 30.000 Dinars

Matricule fiscal: 954513/A/M/000
Registre de commerce
B2416642006

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 13 juin 2014 enregistré à la recette des finances de Kalaat Andalous le 17 Novembre 2014 sous le n° 14501052 quittance M019811 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance d'Ariana le 31/12/2014 sous le numéro D243892006, les résolutions suivantes ont été prises :

- Dissolution anticipée de la société.
- Nomination de Abdesslem Labidi liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus. Les créanciers sont invités à produire leur titre de créance dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au siège de la société sis à pont de Bizerte Toubias Kalaat Andalous.

2015T00159SRLB2

Sté Tun. de Refreg. et Exploitation des Produits Agricoles - Assafa

S.A.R.L au 1 300 000 D

RC: B02121642010 MF: 115736B/M/N/000

M CNSS 254810-88

Siège social : Route de Mornag Km 12 Mornag

Suite à un procès-verbal ordinaire du 26/11/2014 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de premier instance de Ben Arous le 8/1/2015 sous le n° 2015874, il a été décidé :

- L'approbation des bilans 2011-2012-2013.
- Approbation du rapport de gestions 2011,2012 et 2013.
- Quitus au gérant.
- Approbation du compte d'associé et de la convention de prêt entre Mr Khaled Dawletli et la société ASSAFA.
- Approbation de la cession des parts.
- Le renouvellement automatique du mandat du gérant chaque trois ans.
 2015T00160SRLB2

Nomination Directeur Général 1371159T/A/M/000 551698 - 59 Suivant PV AGE enregistré à l'Ariana le 5 Novembre 2014 sous le n° 14704314 reçu n° M072099, deux copies ont été déposées au tribunal de l'Ariana sous le n° 201454588 le 27/11/2014, Mr Rached Zid est nommé Directeur Général de la société IGIAM SERVICES.

2015T00163SRLB2

NATECH

Sarl au capital de 200 000 Dinars 26, rue Jawhara Nkhilette - Ariana

M.F.: 1094359E/A/M/000 R.C.: B0328922009

Affiliation CNSS: 291247-53

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 14/10/2014, enregistré à la recette des finances Raoued, le 20/10/2014, sous le numéro 14103950, quittance n° 61419, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 9/12/2014 sous le numéro D032012009, les associés ont décidé :

- La distribution de toutes les parts sociales (1960 parts sociales) du défunt Mohamed Taher Bouguerra, au profit des héritiers; Mme Zina Rachdi 245 parts, Mme Wided Bouguerra 245 parts, Mr Mohamed Chaouki Bouguerra 490 parts, Mr Nizar Bouguerra 490 parts et Mr Chedi Bouguerra 490 parts,
- La Continuation de Mr Nabil Trabelsi pour sa mission en tant que gérant unique de la société jusqu'au 31/12/2018 et la radiation du défunt Mohamed Taher Bouguerra de la gérance.

2015T00167SRLB2

Société «TULA TRADING»

SARL au capital de 450.000 Dinars

Siège social : Route El Jem Donnant sur la Route Chinoise Cite El Bassatine Mnihla Ariana

Matricule fiscal: 1139727E/A/M/000

N° CNSS: 275902 - 34

Du procès-verbal de l'AGO tenue le 19 novembre 2014, enregistré le 2 décembre 2014 à la recette des finances cité Ettadhamen sous le n° 14701716, quittance n° M031326, il appert qu'il y a eu :

- Nomination de Mr Abderrazak Ayachi gérant pour une période de deux années expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2014;

Deux copies du procès verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance d'Ariana, le 18 décembre 2014 sous le n° 201457962.

2015T00168SRLB2

Résolution Unique : Changement de gérance

Société Brahem bio bois S.A.R.L

Siège social : Avenue Habib Bourguiba la Mornaguia 1116

Capital social : 15 000 Dinars M.F : 990086 G/A/M/000

R.C: B2696062007 N° CNSS: 344909-74

Suite à l'assemblée générale extraordinairement tenue le 1/1/2014 en présence des associés de la société Brahem Bio Bois et enregistrée à la recette de finance de Mornaguia sous le N° M017416, 14700712, les deux associés ont décidé de nommer Mr Fethi Ben Mustapha gérant de la société remplacent Naima Brahem qui a été elle-même nommée directrices exécutive de la société ce procès a été déposé au tribunal de 1ère instance de Manouba secrétariat commercial administratif le 20/5/2014 sous le n°201424939.

2015R00128SRLB2

Société Al Itkan de Bâtiments et Travaux Publics, SARL

SARL au Capital : 50.000 Dinars Siège Social : 10, Rue Galant de

nuit l'Aouina 2045 Tunis M.F: 1313884T/A/M/000 R.C: B01166362013

N° CNSS : 324614 -52.

Suivant procès verbal de l'assemblée Générales Extraordinaire du 10 décembre 2014, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet, le 10 décembre 2014 sous le Numéro de quittance 042198 et numéro d'enregistrement 14702525, il a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le numéro D0125882013 en date 25/12/2014, deux exemplaires :

De la décision du transfert du siège social de la société du 10 Rue Galant de nuit 2045 l'Aouina Tunis à Rue de Bizerte Lot N° 198 Nouvelle Médina 3 Ben Arous 2063.

2015R00130SRLB2

Clôture des travaux de Liquidation Schneider Electric Services Tunisie SARL en liquidation au capital de 10.000 dinars

Siège social : 3, Rue Oubeira, les Berges du Lac, 1053 TUNIS

RC: B 2422652005 MF: 917973S/A/M/000 N° CNSS: 252561-70

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société, réunie le 1/11/2014 et enregistré le 6/11/2014 à la recette des finances le Lac Tunis, sous le n° 4790736 quittance n° M 094141, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, en date du 17/12/2014 sous le n° 201457647, il a été décidé ce qui suit :

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes et
- Approbation des états financiers liquidatifs arrêtés au 30/11/2013;
- Approbation des travaux de liquidation et quitus au liquidateur;
- Distribution du boni de liquidation.
 2015R00133SRLB2

Démission d'un cogérant Al Karama SARL au capital de 5000 DT

MF: 1331949 W -N M CNSS: 553492-10

H 31 ESPace Tunis Bloc H Montplaisir Tunis Suivant AGEO en date de 6/01/2014, enregistré à R.F Montplaisir sous le n°15800054 Quitt. 1428 on annonce la démission de Bouguerra Dalanda et délégation de pouvoir absolue à la gérante Saadaoui Ahlem. Deux exemplaires de PV sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 12/01/2015 sous le n°D013602014.

2015R00140SRLB2

Cession de parts sociales

Démission du gérant et nomination d'un nouveau gérant et d'un cogérant

Société de Transformation des Produits Agricoles - SOTRAPA SARL

M.F: 0432439F/A/M/000

R.C: B155581997

Affiliation CNSS: 0022116101

Suivant procès-verbal du 16/12/2014 enregistré à la recette des finances Rue Habib Thameur - Tunis le 18/12/2014 quittance n°M102829, enregistrement n°14706249, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 13/01/2015 sous le n°D24565997, les associés ont reconnu et convenu ce qui suit :

L'approbation de la cession de la totalité des parts sociales détenues par Mr Abdessalem Ben Yaghlane aux Messieurs : 1- Sofiane Ben Yaghlane 916 parts sociales; 2- Anis Ben Yaghlane 917 parts sociales; 3- Anas Ben Yaghlane 917 parts sociales.

L'acceptation de la démission de Mr Anis Ben Yaghlane de la gérance de la société et son remplacement par Mr Anas Ben Yaghlane comme nouveau gérant et désignation de Mr Sofiane Ben Yaghlane comme cogérant pour une durée indéterminée.

2015R00148SRLB2

Cession de parts sociales

Démission du gérant et nomination d'un nouveau gérant

Société Sahara Sel - SOSASEL - SARL

M.F: 0432517C/A/M/000

R.C: B155571997

Affiliation CNSS: 0022233006

Suivant procès-verbal du 16/12/2014 enregistré à la recette des finances Rue Habib Thameur - Tunis le 23/12/2014 quittance n°M101048, enregistrement n°14706175, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 13/01/2015 sous le n°D24565897, les associés ont reconnu et convenu ce qui suit :

L'approbation de la cession de la totalité des parts sociales détenues par Mr Abdessalem Ben Yaghlane aux Messieurs : 1- Sofiane Ben Yaghlane 1 383 parts sociales; 2- Anis Ben Yaghlane 1 384 parts sociales; 3- Anas Ben Yaghlane 1 383 parts sociales.

L'acceptation de la démission de Mr Sofiane Ben Yaghlane de la gérance de la société et son remplacement par Mr Anis Ben Yaghlane comme nouveau gérant pour une durée indéterminée.

2015R00149SRLB2

Société d'Investissement et de Développement

Siège social : GP1 Km 12 Boumhell Matricule fiscal : 1185068B/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19/12/2014 enregistré à la recette des finances de Boumhell le 26/12/2014 sous le n°14502178, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 13/01/2015 sous le n°D025572014, il a été décidé d'augmenter le capital social de 22 890 000 dinars à 60 990 000 dinars par voie d'apport en numéraire d'un montant de 38 100 000 dinars et la création de 3 810 000 parts sociales de dix (10) dinars chacune.

Il a été procédé en conséquence à la modification des articles (6) et (7) des etatute

2015R00152SRLB2

Société Poulina Trading S.A.R.L Siège social : Ezzahra GP 1 Km 12 Matricule Fiscal : 1025115B A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6/12/2014 enregistré à la recette des finances de Boumhell le 26/12/2014 sous le n°14502182, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 13/01/2015 sous le n° D023932007, il a été décidé d'augmenter le capital social de 3 000 000 dinars à 14 937 500 dinars par voie d'apport en numéraire d'un montant de 11 937 500 dinars et la création de 1 193 750 parts sociales nouvelles de 10 dinars chacune.

Il a été procédé en conséquence à la modification des articles (6) et (7) des statuts.

2015R00153SRLB2

Mise à jour d'une SARL

Sté d'Hydraulique Urbaine et Bâtiment «SHURBAT» SARL

Adresse : 16, rue Hédi Chaker Ben

Arous

MF: 0847180A/A/M/000

N° de la CNSS: 252444-50

Suivant PV AGE en date du 30/12/2014 et enregistré à la recette des finances, le 31/12/2014 Nouvelle Médina sous le n°14804603, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 9/01/2015, sous le n°20151103, dépôt initial n°D24402603, il a été modifié les caractéristiques suivantes de la société :

Augmentation du capital de la société pour le porter de 20 000 DT à 200.000 DT.

2015R00157SRLB2

Augmentation du capital

Mise à jour de l'article 6 du statut Société PLASTIMED S.A.R.L

Siège social : 19 Av de France 8000

Nabeul

MF: 0992089 T/NM 000 RC: B0712692007 GNSS: 274996-01

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2014 enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa le 22/12/2014 n° d'enregistrement 14701190 n° de quittance M022871 dont deux exemplaires du PV ont été déposés au greffe du tribunal de première de instance Nabeul sous le n°20151533 en date du 13/01/2015, il a été décidé :

- Augmentation du capital de la société de 90.000 DT à 898.800 DT par incorporation des comptes courants des associés (La valeur nominale de la part sociale : 100dt).
- Mise à jour de l'article 6 du statut.

2015R00158SRLB2

Renouvellement de gérance N de la CNSS : 169261-93

Capital: 18.000 DT

Société Raouen d'exploitation des stations de distribution de pétrole (SARL)

841 675 T A/M/000

Adresse: Cité olympique Radés, bloc n°23 .app 390

Suivant P.V extraordinaire en date du 15/8/2014 enregistré à la recette des finances place de la République Radés le 26/9/2014 quittance d'enregistrement n°M049771 n° 14702420 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 6/01/2015 sous le n°2015336 les associés ont décidé de renouveler le mandat du présent gérant à savoir Mr Raouf Ghrissi avec les pouvoirs les plus étendus.

2015R00160SRLB2

Renouvellement de gérance

Société Arabe de Transport Terrestre (SARL)

Capital social : 18.000 dt N de CNSS : 168642-56

Siège social : Route du Bac zone industrielle - Radés Maline - Ben

4rous

MF: 858424 L/A/M/000

Suivant P.V extraordinaire en date du 15/8/2014 enregistre à la recette des finances place de la République Radés le 26/9/2014 quittance n°M049774 n° d'enregistrement 14702421 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 6/01/2015 sous le n°2015338 les associés ont décidé de renouveler le mandat du présent gérant à savoir Mr Raouf Ghrissi avec les pouvoirs les plus étendus.

2015R00161SRLB2

Acceptation de la démission de commissaire aux comptes

Société Pharm Import

SARL au capital de 115 000 dinars

Siège social : 18 rue Taieb M'Hiri Hammam-Lif

riaiiiiiaiii-Lii

CNSS N°00171691-01

MF N°: 607626 AAM/000

Suivant PV de l'AGE du 20/01/2014 enregistré à la recette des finances de H.Lif le 31/01/2014 n° de quittance M005848, n° d'enregistrement 14700232 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 19/12/2014 sous le n°D2780598, les associés ont décidé à l'unanimité :

L'acceptation de la démission de commissaire aux comptes : Le cabinet AMEX.

2015R00164SRLB2

Cession des parts
Augmentation du capital
Et nomination du nouveau gérant
Société HM Confection
SARL au capital de 10.000 DT
Beni Khalled

M.F: 1306498V/M/A/000 Aff. CNSS n° 335987-76

Aux termes de délibération de l'assemblée générale extraordinaire 26 tenue le décembre 2014 constatées par un procès-verbal enregistré à la recette des finances de Beni Khalled le 6 janvier 2015 sous le n°15500007 quittance n°M000515 dont deux copies originales ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Grombalia sous le n°D512372013 en date de 13/01/2015

Il a été décidé :

- Modification de l'article 1 de statut suite aux cessions des parts sociales
- Augmentation du capital de la société de dix milles dinars à soixante milles dinars par la création de cinq milles nouveaux parts sociales.
- La nomination de Monsieur Nejib Labbane gérant de la société pour une durée d'une année et ce à partir de 26 décembre 2014.

2015R00165SRLB2

Augmentation de capital Société PHARM IMPORT SARL

Siège social : 18 rue Taieb M'Hiri

Hammam-Lif

MF N°: 607626 AAM/000 CNSS: 00171691-01

Suivant PV de l'AGE du 20/12/2014 enregistré à la recette des finances de H.Lif le 31/12/2014 n° de quittance M053815, n° d'enregistrement 14502534 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 7/01/2015 sous le n°D2780598, les associés ont décidé à l'unanimité :

L'augmentation de capital de 150 000 dinars par l'émission de nouvelles parts sociales le portant ainsi de 265 000 dinars à 415 000 dinars.

2015R00166SRLB2

Augmentation de capital Société Pharm Import SARL

Siège social : 18 rue Taieb M'Hiri

Hammam-Lif

MF: N°607626 AAM/000 CNSS N°00171691-01

Suivant PV de l'AGE du 16/12/2013 enregistré à la recette des finances de H.Lif le 27/12/2013 n° de quittance M045040, n° d'enregistrement 1370247 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 19/12/2014 sous le n°D2780598, les associés ont décidé à l'unanimité :

L'augmentation de capital de 150 000 dinars par l'émission de nouvelles parts sociales le portant ainsi de 115 000 dinars à 265 000 dinars.

2015R00167SRLB2

Société MEDICA SUD SARL au capital de 600 000.000

Siège social : Rés. du Lac, rue Lac Victoria Bloc E App. N°42 4éme Etage Les Berges du Lac 1053 Tunis

M.F: 788945S/A/M/000

R.C: B0137402004 CNSS: 29823961

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire en date du 15 Novembre 2014 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac Tunis le 24 novembre 2014 Quittance n° M097974 enregistrement n°14710430, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du décembre 2014 sous le n°201455743 il a été décidé ce qui suit:

- Approbation des deux rapports du commissaire aux comptes

- Approbation des Etats Financiers, l'inventaire des biens de la société pour l'exercice 2013
- Quitus entier définitif et sans réserve au Gérant de la société Mr Rekik lyadh pour la gestion de l'exercice 2013
- Répartition des Bénéfices réalisés pendant l'année 2013
- Approbation de la participation de la société dans deux nouvelles sociétés dans le domaine médical
- Approbation des opérations commerciales réalisées dans le cadre de l'article 115 du code des sociétés commerciales.

2015X00052SRLB2

Société Medica Sud Plus

SARL au capital de 133.000 dinars

Siège social : Av des Martyrs Imm Palmarium Bloc A n°17 Sfax

MF: 584225K/A/M/000

RC: B15332002 CNSS: 298172-91

d'une Suivant procès-verbal assemblée générale ordinaire en date du 4 Juillet 2014 et enregistré à la l'enregistrement recette de Contrats des Sociétés de Sfax le 28 Août 2014 Quittance n°M004041 enregistrement n°14803739, deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax en date du 26 Novembre 2014 sous le n°201454438, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des apports du commissaire aux comptes pour les exercices 2010,2011, 2012, 2013
- Confirmation de l'approbation des Etats Financiers, l'inventaire des biens de la société des exercices 2010, 2011, 2012 et l'exercice 2013
- Quitus entier définitif et sans réserve aux Gérants de la société Mme Badreddine Salma (1ère Gérante) & Mr Rekik Iyadh (2éme Gérant) pour la gestion de l'exercice 2013
- Répartition des Bénéfices réalisés pendant l'année 2013

- Approbation de la participation de la société dans deux nouvelles sociétés dans le domaine Médical
- Approbation des opérations commerciales réalisées dans le cadre de l'article 115 du code des sociétés commerciales.

Et suivant procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 octobre 2014 et enregistré à la recette de l'enregistrement des Contrats des Sociétés de Sfax le 16 octobre 2014 Quittance n°M004848 enregistrement n°14504486, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax en date du 26 novembre 2014 sous le n° 2 1454438, il a été décidé d'augmenter le capital social de 19 000.000 au 133 000.000.

2015X00053SRLB2

Cession des parts
Comptoir Général Automobile
SARL au capital de 350.000 Dinars
Avenue des Martyrs Immeuble Big
ville Centre 3003 Sfax

MF: 11167J/A/M/000 CNSS: 11026371

Suivant actes sous-seing privé conclus le 8/11/2014 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 19/11/2014 sous n°14105053, quittance n°M005455, Société GS Company International a cédé 1318 parts en numéraires au profit de M. Mohamed Najib Sallemi, 410 parts en numéraires au profit de Mme. Soufia Sallemi et 272 parts en numéraires au profit de M. Samir Affes.

Deux exemplaires du PV et des actes ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n°201459076 en date du 24/12/2014.

2015X00055SRLB2

Augmentation du capital social Société MADA S.A.R.L Capital social 437 510 D Route de l'Aéroport km 0.5

Immeuble Abdelaziz n° 205 Sfax

MF: 1266160/W/N/M/000

RC: B25178082012 CNSS: 423330 - 22

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 25/10/2014, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés Sfax le 19/12/2014 sous le n° 14505575, Quittance n° M006016, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de l'API Sfax le 12/1/2015 sous le n° D256692012, les associés ont décidé :

- d'augmenter le capital social de la société de 310 010 à 437 510 Dinars en créant 12750 parts de 10 Dinars chacune; soit 127 500 Dinars par compensation des comptes courants associés.
- Et corrélativement, la modification de l'article 6 des statuts.

2015X00062SRLB2

Annonce de clôture de la liquidation

Société Zahaf Electronix S.A.R.L au capital de 60.000 D

Avenue 7 Novembre Immeuble Ines 3002 Sfax

Mle Fiscal: 583296X/B/M/000

R.C: B167641999

Suivant procès verbal de l'assemblée générale des associés réunie le 11 décembre 2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 22 décembre quittance n° 2014. M120057, enregistrement n° 14703383, et dont deux copies avec deux copies du rapport du liquidateur ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° 201459830 en date du 29 décembre 2014, les associés ont décidé :

- Approbation du compte définitif de l'opération de liquidation,
- Clôture de l'opération de liquidation,
- Quitus au liquidateur pour sa gestion,
- Conservation des documents de la société chez le gérant.

2015X00063SRLB2

Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes

Société ACIA SUD EXPORT

S.A.R.L au capital de 1 000 000 D

Siège social : Z.I. Route Mahdia km 10 - Sfax.

MF: 985262W

RC: B25622007 CNSS: 173303-61

Suivant PV de l'AGO réunie le 26/12/2014 enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 6/1/2015 sous le n° 15800062 quittance n° M000068 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à l'API de Sfax sous le n° 2015327 le 6/1/2015 il a été décidé de renouveler le mandat de Mme Saloua Jammoussi Karray en tant que commissaire aux comptes de la société et ce pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

2015X00064SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2015

Société Gribaa - Driss - Khalfallah des avocats - Conseils (GDK)

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 dinars

Siège social : Bd Med Maarouf, Imm El Houda 7éme étage Sousse.

RC n° B09190382014

MF 1367782 HAM 000

Selon PV de l'AGE en date 7/1/2015, enregistré à la recette des finances Mhamed Maarouf Sousse le 8/1/2015 (Quittance n° M001290, Enregistrement n° 15800066). Il a été décidé l'ouverture d'un bureau à Tunis dont l'adresse est rue d'Irak immeuble Galaxie 2000 tour A 6ème étage bureau n° 63. Maître Houda Ben Driss est chargée de la direction du bureau de Tunis.

2015A00019SRLB2

Changement du siège social Société «Skywork Protection» -SARL

Siège ; Z. Industrielle 4012 Hergla MF : 1197482/B/A/M/000

CNSS n°: 339014-96

Suivant PV. de l'A.G.extraordinaire en date du 12/9/2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 23/9/2014 sous n° 14802203, Quittance n° 002519, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse (API) le 9/1/2015 sous n° 20151216 dépôt n° D273212011.

Il a été décidé le changement du siège social vers : Cité El Aamel-Enfidha.

2015A00021SRLB2

Augmentation du capital extension de l'objet social

Changement de siège social Désignation gérant

Société Auto Moderne

SARL au capital de 20.000 Dinars Siège social : Rue Ibn Jazar Route Hopital Mongi Slim La Marsa Tunis Matricule fiscal : 1342529N/P/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de tous les associés en date à Tunis le 2 décembre 2014, enregistré à la recette des finances à l'Ariana, le 4 décembre 2014 Quittance n° n° M115441, Enregistrement 14510428 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 30 décembre 2014 sous le numéro 201460023. été décidé а d'augmenter le capital social de la société par des apports en nature de 15.000 Dinars, le capital est ainsi porté de la somme de 5.000 Dinars à 20.000 Dinars. Il a été décidé d'ajouter à l'activité de la société l'importation, achat et la vente des pièces de rechange et de lubrifiants. Il a été décidé de changer le siège social de la société de route Mahdia km 8 Av de l'environnement n° 12 Sakiet Eddaier Sfax à rue Ibn El Jazzar Route Hôpital Mongi Slim la Marsa Tunis. Il a été décidé également de nommer Monsieur Mohamed Hedi Feki gérant de la société pour une durée de trois ans renouvelable avec les pouvoirs les plus étendus.

Les articles 3, 4, 6 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence.

2015B00076SRLB2

Société Immobilière Le Fenec Matricule CNSS: 546143-33

Registre de commerce : N°B2055032004

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/4/2014 enregistré à la recette des finances de Zarzis en date du 12/01/2015 sous le n°15700075 dont deux exemplaires sont déposés au greffe du tribunal de première instance de Médenine en date du 12/01/2015 sous le n°20151514 il a été décidé ce qui suit :

 Le changement du lieu de siège social de la société Immobilière LE FENEC pour être à Hessi Jerbi Zone Touristique Zarzis BP 4173.

2015M00039SRLB2

Société Fatma & Sahbi Baatout «S.A.R.L.»

Siège social : 30 Avenue Habib Thameur - Nabeul

MF: 972112NAM000 CNSS: 335251-19

Suivant P.V.de l'A.G.Ordinaire en date du 7 octobre 2013 enregistré à la recette des Finances Avenue Taieb M'hiri - Nabeul-le 12 Novembre 2013 sous le n°13703785, quittance n°075937et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul le 7 Janvier 2015 sous le n°2015690, il a été décidé :

L'ouverture d'une succursale sise au centre commercial «Immeuble Tej» Avenue Mongi Bali Nabeul.

2015N00055SRLB2

Avis

Sté SPRINGTECH SARL

Capital: 1000 dinars

Rue de la Méditerranée Hammamet

MF: 1270508/J/A/M/000 RC: B07236212012

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 30/12/2013 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 5/8/2014 sous le n°14503320 quittance n°070194 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Grombalia en date du 17/12/2014 sous le n°D0726582012 a été décidé :

- Dissolution de la société et la nomination du gérant Monsieur Faycel Ben Hamouda comme liquidateur.

2015N00059SRLB2

Société S.C.P.A SARL

Selon PV d'assemblée générale extraordinaire du 29 décembre 2014 et enregistré à la recette des finances le 6 Janvier 2015 sous n° 1500032 et quittance n° M000699 dont 2 exemplaires ont été déposés à la cour de première instance de Kairouan sous le n° 20151060 du 8/1/2015 a été décidé l'augmentation du capital social de trente mille dinars (30 000DT) qui sera cent soixante quinze mille cent dinars (175 100 DT). 2015H00007SRLB2

Société Ben Zayed Bâtiment Sarl au capital de 80.000 DT

Objet social : Travaux Publics

Adresse : Immeuble el Mouriski avenue de la terre Zaghouan

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date de 02 Janvier 2015 enregistré a la recette des finances de Zaghouan sous le n°15700007 quittance n°183 en date de 02 janvier 2015 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan le 8 janvier 2015 sous le n°D06802014.

Les associées ont décidé de changer le gérant Monsieur Adel Ben Zayed par madame Hayfa Azzabi avec le pouvoir étendu.

2015U00006SRLB2

Renouvellement du mandat du Gérant

Société Alemtiaz

SARL MF: 1123310/A

Suite à un P.V de l'assemblée générale extraordinaire de la société "ALEMTIAZ" en date du 9/01/2015 enregistré à la recette des finances de Nefta, le 9/01/2015 enregistrement 15700018 guittance M000553 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Tozeur le 9/01/2015 sous n°20151151, les associés ont décidé à l'unanimité la prolongation du mandat de Mr Mohamed Hédi Sgaier pour une période de 5 ans avec les pouvoirs les plus étendus à partir de 19 août 2013.

2015100004SRLB2

STC TUNISIE

SARL au capital de 3.385.000 dinars

Siège social : Z.I El Mellaha Radés

MF: 307077Y/A/M/000

CNSS: 205699-59

Suivant PV de l'AGE en date du 8 Août 2014, enregistré à la REAS 1er bureau de Tunis en date du 17 octobre 2014, sous le n°14810854,quittance n°13225 dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n° D2273298 le 6/01/2014. Il a été décidé ce qui suit :

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- Approbation du rapport de la gérance sur l'exercice 2013 et quitus à la gérance
- Approbation des états financiers de l'exercice clos aux 31/12/2013 et affectation du résultat

- Reconduction du mandat du commissaire aux comptes la société «Audit Révision Conseil» pour 3 ans à compter de 2014.

2015400214SRLB2

Modification du siège social Société Apache Jean's SARL

Au capital de 1000 Dinars

N°1266138Y/A/M/000

Matricule

Fiscal :

Siège social : 11 Rue 3 Août 1956,2015 Khereddine

Par acte sous seing privé en date du 13/5/2014 enregistré le 24/6/2014 à la recette des finances de la Goulette sous le n°14703632 quittance n°M047636, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 24/11/2014 n°D2424482012.

Authentification de la modification de siège social de la société comme suite : Rue de la Faculté El Gobaa Oued Ellil Manouba

L'article quatre (4) des statuts a été modifié de ce fait.

2015400218SRLB2

Augmentation de capital

Société Syrine d'Investissements Agricoles

SARL au capital de 5000D

Siège social : Rue Moknine -Kélibia

R.C : B51205262014 Tribunal P.I. Nabeul

Matricule Fiscal : 000M/N/1363546/E

vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2014, les associés ont augmenté le capital social de soixante dix milles dinars par apport en nature pour atteindre soixante quinze milles dinars, en conséquence, l'article 7 des statuts de la société a été amendé un procès-verbal y relatif a été rédigé et enregistré à la Recette des finances de Kélibia le 19/12/2014 sous le n°14802454, recu M056446.

Dépôt au tribunal n°2015879 en date du 8/1/2015 de Nabeul.

2015400219SRLB2

Société SB Trade Au capital 1000 dt

MF: 1338278J/A/M/000

Immeuble Elbostène 1 App E magasin n°4 2036 la Soukra

Suivant PV extraordinaire du 20/10/2014 et enregistré à la recette des finances de l'API le 24/11/2014 sous le n°14812247 quittance n°14863 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Ariana le 5/01/2015 sous le n°2015125 il est convenu ce qui suit :

- 1- Cession des parts sociales comme suit : Mr Slama Salah a cédé 40 parts sociales de valeur de 10dt chacune à Mr Bouaziz Mohamed Amine et 10 parts sociales de valeurs de 10dt chacune à Mme Chtourou Meriem. Nouvelle réparation des parts; Mr Mohamed Amine 90 parts sociales de valeurs de 900dt et Mme Meriem Chtourou de 10 parts sociales de 100dt.
- 2- La démission de Mr Salah Slama de la gérance de la société.
- 3- Garder Mr Bouaziz Mohamed Amine en qualité de gérant de la société.

2015400222SRLB2

L'immobilière Essaraya

10 Rue Al Imem Ibn Hamdisse Menzeh 1 Tunis

MF: 0587596Z/M/N/000

RC: B121871997 CNSS: 189829-00

Suivant PV du 15/12/2014 enregistré à la recette des finances palais des finances Ariana le 5 janvier 2015 n° de quittance M000433, n° d'enregistrement 15700024, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 6/01/2015 sous le n°2015516 il a été décidé :

- l'acceptation de la démission de Monsieur Mohamed Memmi en tant que gérant. La nomination de Monsieur Jamel Belghith comme gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2015400223SRLB2

Sté Investment Holding Company Sarl au capital de 150.000 Dinars

Siège social : Rte de Naasan Fouchana Ben Arous

Matricule fiscal: 1319138 QAM 000

Suivant PV d'AGE en date du 9/7/2014, enregistré à la REAS Fouchana, le 5/8/2014, sous le n°14102731, quittance n°1046164, dont 02 copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Ben Arous sous le n°201450319 le 4/11/2014. Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mme Fatma Ben Brahim Nouveau gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2015400226SRLB2

Oriflame Tunisie

S.A.R.L au capital social: 200.000

Siège social : Route Nationale n°9 (GP9), Km 11, Ain Zaghouan 2045 - Tunisie

Matricule fiscal : 1293527L B/M/000 Matricule CNSS : 324530-65

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 3 décembre 2014, et statuts mis à jour de la société signés en date du 3 2014 décembre et enregistrés respectivement à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis en date du 18 décembre 2014, enregistrements numéros 14813283 et 14813284, Quittances numéros 16067 et 16068. il a été décidé ce qui suit :

- Modification des articles 9, 10, 12, 16 et 21 des statuts,

- Mis à jour des statuts de la société en introduisant toutes les modifications intervenues durant la vie de la société et ce, sans créer une nouvelle entité juridique,
- Nomination de Monsieur Jonas Martin Le Bej Haeggqust, Madame Sonia Ben Ayed Sghir et Monsieur Anders Agren comme cogérants de la société et ce pour un mandat expirant avec l'AGO qui statuera sur l'exercice 2016.
- Nomination du cabinet FMBZ KPMG Tunisie comme commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2013, 2014 et 2015.

Deux exemplaires desdits documents ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 23 décembre 2014 sous le numéro 201458739.

2015400235SRLB2

Sport Cities International - Tunis Sarl au capital de 82 426 000 DT

Siège social : Route MC 33-E2 Ain Zaghouan 2046, Tunis

R.C: N°B2446682008 M.F: 1056082F/P/M/000

CNSS: 253542-81

En vertu du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire en date du 11/6/2014, enregistré à la recette des finances, Les Berges du Lac, Tunis le 30/10/2014 sous le numéro 14609691, quittance n°M10929, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 5/01/2015 sous le 2015139.

L'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer la société "Les commissaires aux comptes associés MTBF, membre du réseau international - PWC" représentée par Monsieur Ahmed Belaifa en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce, pour les exercices 2014, 2015 et 2016.

2015400238SRLB2

Cordons SARL

Matricule fiscal: 1283780SAM0000

Registre de commerce B0133642013

Adresse : 71 Av Alain Savary cité el Khadra Tunis 1003

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 8/11/2014 et enregistré à la recette des finances Charguia 1 Tunis le 10/12/2014 sous le n°4787835,Quittance n°M086928, Monsieur Abdelkhader Adhadha titulaire de la CIN n°08049517 délivrée à Tunis le 14/02/2014 est nommé deuxième gérant.

Deux copies de dite document ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis le 25/12/2014 sous le numéro D015612013.

2015400239SRLB2

Cession de parts

Société Chaine Zitouna d'Information et Communication

Capital: 100.000 Mille dinars

Siège : 2 Ter Rue des Entrepreneurs la Charguia -2l'Ariana 2035

MF: 1308881G/A/M/000

Registre de commerce B0395362014

Suivant procès-verbal de l'AGO du 11 décembre 2014 enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 15 décembre 2014 n°14110779 quittance n°M119110 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de l'Ariana le 24 décembre 2014 sous le n°D036582014.

Il a été décidé ce qui suit :

- Monsieur Oussama Ben Salem a cédé 5000 parts sociales en raison de 10 dinars en sa possession dans le capital de la Chaine au profit de la nouvelle actionnaire madame Rola Chaouachi épouse Essid.

2015400240SRLB2

Société Mouram du Bois

SARL au capital de 70.000 D

Siège social : Lot n°163 Z.I. Mégrine - Ben Arous

MF: 931457L A M 000

Suivant PV de l'AGE du 25/12/2014, enregistré à la recette des finances de Mégrine, le 30/12/2014 Quittance n°M069221, enregistrement n°14504907, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 8/01/2015 sous le n° D022922005. Il a été décidé l'augmentation du capital par apport en numéraire d'un montant de 70 000 dinars pour le porter de 70 000 D à 140 000 et la modification en conséquence de l'article 6 des statuts.

2015400241SRLB2

Société International Green Services (IGS) SARL

Société de Commerce International Non résidente

Siège social : 24 rue Ahmed el Boukari Mtuelleville Tunis

Matricule Fiscale n°119480SMAM000

Suivant le PV de l' A.G.E du 3 mars 2014, enregistré à la recette des finances Menzah VI le 5 mars 2014, sous le n°14701434 quittance n°27718, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Tunis le 25 décembre sous le n°D2412482011.

Il a été décidé ce qui suit :

- Changement du nom de la société de «Société Green Service» à «Société International Green Services».
- Nomination de monsieur Chiahb Eddine Aboufhiga cogérant de la société (IGS).

2015400242SRLB2

Augmentation de capital de la société

Société «Proged Services» SARL Rue Dar Fadhal, Résidence Selma Bloc D, Appt 54 - 2036 La Soukra MF: 000/M/B/1295132/D

RC: B0380542013 CNSS: 537791-23

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13/11/2014, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis, le 14/11/2014, enregistrement n°14511949, Quitt n°14512, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal Tunis le 24/12/2014 sous le n°D035432013, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social par incorporation des bénéfices de 15 000dt
- Augmentation de capital de 6000 DT par conversion de dette.
- Le capital social est fixé à la somme de : 26 000 dinars
- Modification des articles 6 et 7 des statuts.

2015400244SRLB2

SOCIETES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Quick de Commerce International «SUARL»

10 Rue Abderahmen Azzem résidence El Wifek- Montplaisir Tunis

MF: 1311953F/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 5/01/2015, enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés - Tunis le 7/01/2015, Quittance n°197, Enregistrement n°15800170 dont deux copies de procès-verbal ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 12 Janvier 2015, sous le n°20151378, il a été décidé à l'unanimité :

- Approbation de la cession de toutes les parts sociales vers Mr. Mohssen Ahmed Hessine.
- Nomination d'un nouveau Gérant Mr. Mohssen Ahmed Hessine.
- Mise à jour des statuts.
 2015400213SRUB2

P.V des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire

Société S.B.E Enssibi (SUARL) Capital social : 1000 DT

MF: 1337924/M CNSS: 552043-16

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré, à la recette des finances de Raoued, en date du 18 décembre 2014 sous le n°14704812 quittance n°M074038, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance Ariana sous le n° D034512014, il a été décidé ce qui suite : - Augmentation du capital social qui devient 20.000 Dinars avec cession 900 parts de la totalité de ces parts sociales et la transformation de la forme juridique de la société d'une société S-U-A-R-L en une société à responsabilité limitée (SARL) puis le changement du siège social de la société qui sera au n°62 av Farhat Hached Tunis.

2015400216SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp en date des 23 et 27 Juin 2014 30/4/2014 enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandela à Tunis le 19/12/2014 (quittance n° 85232, enregistrement n° 14205666) Madame Saïda Bent Abdallah Gnichi a vendu à Monsieur Mohamed Ben Lassaad Rouissi La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des Cadeaux sis au 43, Rue Palestine à Tunis.

Les oppositions se font dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT entre les mains de l'acheteur au 43, Rue Palestine à Tunis.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 24/12/2014.

2015T00139FCCC2

Vente d'origine commerciale

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances d'Ezzouhour le 9/1/2015 n° de quittance 1871, enregistrement n° 15200046, Mr Sadiq Ben Farhat Akremi a vendu le fonds de commerce sis au 1 rue 4128 cité Ezzouhour Elhrayria Tunis qui consiste en un local commercial, à Melle Souhir Bent Elhédi Ben Farhat Dridi demeurant à la rue Ahmed El Mhiri n° 31 Mellessine Tunis.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date du 13/1/2015.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de l'acheteur dans un délai de 20 jour à partir de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne

2015T00151FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances d'El Fahs en date du 5 janvier 2015, numéro de quittance M000355 et n° d'enregistrement 15200014. Monsieur Lotfi Smida a vendu à monsieur Sadok Elabed la moitié du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et corporels exploité comme Taxiphone situé à l'avenue Habib Bourguiba Elfahs. Toute opposition des tiers concernant le prix de vente doit être signifiée auprès de monsieur Sadok Elabed à son adresse à Kadoua Echair elaamaiem elfahs Zaghouan dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce est déjà parue au journal Echourouk en date du 10 janvier 2015.

2015T00155FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 25/12/2014 et enregistré à la recette des finances de Tébourba le 8/1/2015, sous le numéro 15200023, quittance n° M001075, Monsieur Fayçal Ben Dhahbi Fatnassi, domicilié à Tébourba, Gouvernorat de Manouba, titulaire de

la cin n° 07333878, délivrée à Tunis le 22/4/2014, a vendu à Monsieur Mongi Ben Abdelli Ben Mohamed Khzami, demeurant à Borj Ettoumi, délégation d'El Battane, titulaire de la cin n° 00900625 délivrée à Tunis le 16/4/2005, la totalité d'un fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à Borj Ettoumi, exploité en tant que café sis à Borj Ettoumi.

Les oppositions doivent être faites, dans un délai de vingt jour à partir de la parution du présent avis au JORT, entre les mains de Maître Mohamed Moncef Lassoued avocat sis au 01, rue de Palestine, Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse paru le 11/1/2015.

2015T00156FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente daté du 5/1/2015 enregistré à la recette des finances El Fahs daté du 9/1/2015 n° de quittance n° 1086 enregistrement 15200046 Mr Taher Ben Belgassem Maad CIN n° 00881936 a vendu à Mr Walid Ben Mabrouk Harrath CIN n° 00942882 le fonds de commerce situé à la rue Aboulkassem Echrif El Fahs.

Les oppositions seront reçues dans un délais de 20 jours chez l'acheteur Mr Walid Ben Mabrouk Harrath sis rue Aboulkassem Echrif El Fahs après au l'avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 14/1/2015.

2015T00157FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Ariana le 8/1/2013 quittance n° M001739 Mr Mohamed Lassad Elmeriah vend à Mme Zoulaika Belahaji un fonds de commerce local n° 14 situé au Marché Central Ariana. Les oppositions seront reçues au local de Mr Mohamed Ettibib n° 42 situé au Marché Central Ariana dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 13/1/2015.

2015R00137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 6-01-2015 sous le n°1400036 quittance n°M001194, Mme Sonia El Bouzaidi a cédé à Mr Naim Ganzoui un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, sis à Chouchet Radés Ben Arous destiné Taxiphone. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de Maître Ben Hmidène Riadh Avocat et à son adresse à Rue Essourour n°4 Chouchet Rades Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 9-01-2015.

2015R00168FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à l'acte en date du 9/01/2015 et enregistré au près de la recette des finances El Manar Tunis en date du 12/01/2015 dont la quittance portant le n°2774 et l'enregistrement n° 15200081 a vendu Monsieur Ben Lillah Ben Taoufik Adel à Monsieur Missaoui Mohamed Bilel le fonds de commerce Rue Abdelmajid Elaoui n°46 cité Ibn Khouldoun Tunis autorisation de signature de l'acte Monsieur Ben Iillah Ben Jmil Taoufik opposition est a déposé entre la main de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce au nom du café Filadelfia dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Annonce au journal le Temps du $15/01/2015 \, n^{\circ}1261$.

2015R00170FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 31/12/2014 enregistré à Nabeul le 8/01/2015 Quittance n°M001414, enregistrement n°15200062, M. Mustafa Mchala Titulaire de CIN n° 00253526 a cédé à M. Mohamed Mehdi Ezzine Titulaire de CIN n°06410341 le fonds de commerce, dont le siège est sis au 73 Avenue Hédi Nwira Nabeul enregistré au R.C sous le n°B0759252008. Les

oppositions doivent être adressées chez Maître Labib Boulila à son Bureau sis au 63 Places des Martyrs Nabeul et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au Jort.

Cette annonce est parue dans le journal Essabah du 10/01/2015. 2015N00061FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat signé le 15/5/2014 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 5/01/2015 sous le n°15200026 et le reçu n°337 rédigé par Maître Noureddine Mejri, Avocat à la cour de cassation établi au 19 Rue Mohamed Ali- Bizerte, Mr Belgacem Derbali demeurant 1 quartier Bou Inba Béia Nord Béia a acheté de Mr Mrad demeurant 9 Boubakir Békir Bizerte la totalité du fonds de commerce exploité dans les deux locaux sise 7 et 9 rue Boubakir Békir Bizerte destiné pour tout commerce moyennant le prix de 47.000.000 sauf que l'acheteur ne dispose que d'une partie du prix égal à 27.000.000 après avoir remis la somme de 20.000.000 au vendeur.

Le présent avis a été publié au journal Essahafa du 10/01/2015. Toutes les oppositions au paiement de la somme de 27.000.000 entre les mains du vendeur doivent être adressées à l'acheteur du fonds de commerce sise 1 quartier Bou Inba Béja Nord Béja dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

2015W00021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Fonds de commerce size à n°29 Immeuble n°10 quartier populaire rue el Moujahid el Akbar el Monastir a été vendu par un acte authentique de son Société propriétaire COMPUNET SARL en la personne de son représentant légal au profit de Société Electro Araoud daté le 10/10/2014 enregistré à la recette des finances de Monastir au 21/11/2014 Recu n° M046776 Enregistrement n° 14206034.

Pour application de l'article 193 c .c a été déposé un extrait de l'acte au lieu de fonds de commerce ou l'adresse susmentionné et toutes oppositions doive être présenté dans un délai de 20 jours dés la publication de la vente au JORT.

La constitution a été publié au journal Essahafa du 01/01/2015.

2015W00022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 6 et 7 Janvier 2015 et enregistré à la recette des finances de la Goulette le 8/01/2015, quittance n°M002192, numéro d'enregistrement 15200090, la Société Café DIXI, S.A.R.L, immatriculée au registre commerce sous le n°B01108432009. M.F n° 011894/K/A/M/000. demeurante au 288 Avenue Habib Bourguiba le Kram Tunis, a vendu et cédé à la Société Cafés Ben Yedder, S.A., immatriculée au registre de commerce sous le n° B153391996, M.F: N°47072V/A/M/000 élisant son domicilé à rue des Entrepreneurs n°11 zone industrielle l'aéroport Tunis Carthage 2035, la totalité de son fonds de commerce de café, avec tous les droits et les biens qui y sont attachés, exploité dans le local sis à l'angle 288 Avenue Habib Bourguiba et rue Agha le Kram ouest Tunis.

Les oppositions doivent être adressées à la société acquéreuse et à son domicile élu à rue des entrepreneurs n°11 zone industrielle l'aéroport Tunis Carthage 2035 et pendant un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au Quotidien Echourouk le 10/01/2015.

2015400217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5 janvier 2015 enregistré à la recette des finances d'el Menzah VI le 6 janvier 2015 guittance 1103 sous le

n°15200062, Mr. Fethi Ben Med Ben Amara Khlifi titulaire de la CIN 04461011 a vendu et cédé la totalité de son fonds de commerce sis au 23 Rue de Sfax 1004 El Menzah VI constituant un local commercial, à Madame Hayet Masouda Jabnoun titulaire de la CIN 03580115.

Toute opposition doit être notifiée à l'étude de Maître Hella Hamzaoui sis au 45 Rue Alain Savary- Le Belvédère 1002 Tunis dans les 20 jours de la date de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Essabeh» du 9 janvier 2015.

2015400233FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du date 02/01/2015 et enregistré à la recette des finances d'Hammam Chatt le 6/01/2015 par quittance n°M000496 n°15200030 enregistrement Mohammed Amine Ben Belkhir Marzougui C.I.N. n°09460409 a cédé la totalité du fonds de commerce à usage Station service lavage et vidange auto exploité dans le local sise à cité el Kaabi GP1 Borj Sedria Hammam Chat à Mr Sabri Ben Ayed Ben Youssef Bouzaven C.I.N. n°06323637.

Les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce objet de la vente conformément aux disposition de l'article 191 du code de commerce. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 13/01/2015.

2015400234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances d'Ariana, le 29 décembre 2014 sous le n°14211268 quittance n°M125082, Monsieur Ali Ben Taher Nachnouchi titulaire de la carte d'identité nationale n°05153816, a vendu à la société

«CALLCOM» SARL, en cours de constitution, la totalité du fonds de commerce (éléments corporels et incorporels) exploité au local n°2 sise à 26 rue Iben Khouldoun Ariana.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées, dans le délai de vingt (20) jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, au cabinet de maître Abdelmonem kioua, avocat, demeurant à la résidence Ettaoufik Appartement B03 rue Lamine Echabi (parallèle Avenue Hédi Nouira), Ennaser II, 2001 Ariana.

Le présent avis est apparu au journal Essabah le 10 janvier 2015.

2015400243FCCC2

Location gérance libre

Location-gérance

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 12/11/2014 rédigé par maître Belgaroui Rym avocate à la cour, complété par acte de précision, enregistrés à la recette des finances d'Hammamet le 13/01/2015 sous le n°15300170 quittance n°M004822 et le n°15900171quittance n°M004826 La société "AIR BEACH" S.A. inscrite au registre de commerce sous le numéro B 14451999, dont le siège social est sis à rue des Palmiers Sousse a loué en gérance libre à La Société "Nokha touristique" S.A inscrite au registre de commerce sous le numéro B024042015, dont le siège social est sis 19 bis cité Essaada, Ben Arous la totalité du complexe hôtelier sis à avenue de la Paix Hammamet sud exploité sous la dénomination commerciale «Hôtel Sérail Hammamet» avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cette location gérance est conclue pour une durée de dix années à compter du 5/01/2015 31/12/2024 au renouvelables par tacite reconduction.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le temps et Essahafa du 14 et 15 /1/2015.

2015R00184FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé à la municipalité le 15/5/2014 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 3/9/2014 quittance n° M004145 sous le n° 14303836, la société Nahr El Founoun, SURL, enregistrée au registre de commerce de Sfax sous le numéro B0820792005 sise à Route de Teniour km 3 Sfax a loué à La société Pâtisserie Masmoudi la commerciale, société à responsabilité limitée, enregistrée au registre de commerce de Sfax sous le numéro B141852001 sise à la Rue Docteur Ahmed Sekelli Sfax la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à Route Teniour km 3.5, destiné à la vente des gâteaux et ce durée de une 7 ans renouvelables à partir du 1er/6/2014.

2015X00058FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination : Espoir et Prévision des Retraités de la Sûreté Tunisienne

Objectifs : Participation au soutien social, culturel et la réalisation des ambitions des retraités de la sûreté Tunisienne

Siège : 3 Rue Turquie Tunis Président : Belloumi Elmajid

Secrétaire générai : Nefzi Med Baccar

Trésorier : Hamdi Kalthoum.

2015T00150APSF1

Constitution d'une association

Nom : Centre Adem d'autisme

Siège : 121 rue 18 Janvier Tataouine

Objectifs : Encadrement et intégration

des autistes à Tataouine

Membres:

Président : Omar Saanoun Trésorier : Mohamed Saanoun Secrétaire général : Ismail Alhawet RR018986941TN de 12/01/2015.

2015T00154APSF1

Constitution d'une association

Nom: Association Telecom Nabeul

Objet: Pratiquer du sport

Adresse : Rue de la Révolution

Nabeul 8000

Membres fondateurs:

Président : Kacem Sofiane.

Secrétaire général : Habib Goddi Trésorier : Mohamed Ali Soussi.

2015T00165APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des amis de la mosquée Al Karim - Ennasr 1

Siège: 46 Rue Douchanbe-Ennasr 1

Objectifs : La construction de la mosquée al Karim, l'éducation des jeunes et adultes et le soutien des orphelins et malaisés

Membres :

Président : Mr Mohamed Korchan

Trésorier et vice président : Mohamed

Hédi Mzah.

2015T00171APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Tunisie Motarjya Club

Objectif : Former, encadrer et encourager les jeunes à développer leurs capacités physiques et techniques pour élever leurs niveau sportif ainsi que promouvoir le sport motocycliste en Tunisie et à l'étranger.

Siège : 111 Avenue El Bassatine Chotrana 1 La Soukra Ariana 2036

Les membres :

Président : Mohamed Kaddech.

Vice-président : Mohamed Lassad

Chaouch.

Secrétaire générale : Faten El Meddah.

Secrétaire générale adjoint : Wafé Oueslati

Trésorier: Anissa Kaddech.

Trésorier adjoint : Cheyma

Boukadida.

2015R00127APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne de Smart Education

But : Suivre et consolider l'intégration de la technologie de communication et de l'informatique dans l'enseignement.

Siège : Av. 2 Mars - Cité Nouvelle -Kalaa Kébira 4060

N° et date de déclaration : RR044854731TN du 8/01/2015

Président : Saad Mohamed

Secrétaire Général : Mekdam Mejdi Trésorier : Hamrita Mohamed Sayed.

2015A00020APSF1

Avis

Nom : Association Ali Laswad Marzougui Arabic de Développement et Culture

But : Protection social et développement des relations arabe et africain

Siège social : 04 Rue Albasra Douz 4260 N°RR977307517 TN en date de 30/10/2014

Direction:

- Président : Taoufik Hamadi

- Secrétaire Général : Mohamed Messaoud

- Trésorier : Nabil Abdennour.

2014O00124APSF1

Union Tunisienne des Métiers du Tourisme

Dépôt légal auprès du gouvernorat de Tunis : 23/12/2014

Publication journal Al Chouaouk du 9/01/2015

Dénomination : Union Tunisienne des Métiers du Tourisme (FTH, FTAV. FTRT).

Catégorie : Syndicat Professionnel.

Siège social : N°17 Rue Docteur Calmette Mutuelleville Tunis (Siège FTH).

Président : Mr Med Radhouane Ben Salah.

1^{er} vice président : Mr Med Ali Toumi. 2^{ème} vice président : Mr Sadok Kouka. Buts :

- Maintenir l'Union des professionnels et de leur représentation devant les autorités publiques et les partenaires sociaux et toutes les autorités compétentes.
- Défense des adhérents et leur soutien, notamment en les aidant à élever le niveau des métiers du tourisme.
- Aide au partenariat efficace entre l'Union et l'Administration pour le développement du secteur du tourisme.
- Exprimer les avis concernant les lois et règlements qui se rapportent aux diverses professions du tourisme, quant à leur adoption ou modification.
- Participer à l'élaboration et à la discussion des plans de développement économiques et sociaux qui sont directement liés au secteur touristique et participer à leur mise en œuvre.
- La conception des études et fournir suggestions aux autorités concernées visant à développer tous les professions du tourisme pour améliorer l'investissement et le développement du tourisme et d'accroître la qualité des services touristiques et la formation professionnelle et la protection de l'environnement
- L'élargissement de la coopération avec d'autres organisations professionnelles et économiques au niveau national, Maghrébin, arabe et mondial.
- Création et gestion des structures mutuelles.

- Promouvoir des objectifs et des fins autres que stipulés ci-dessus en faveur du syndicat et de ses membres en conformité avec la législation.

2015400124APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication sur saisie immobilière

Partie saisissante poursuivante : Roda Ben Abdallâh et Ahlam Ben Abdallâh demeurant à Ben Arous

Partie saisie : Me Sadok Ben Abdallah demeurant cité Iliskene n°12 Ben Arous

Avocat poursuivant : Khedri Moncef avocat prés la cour d'appel 2 rue Mohamed Ali Akid cité Bougatfa 2 Essijoumi Tunis

Immeuble saisi : Villa située au 12 cité Illskene Ben Arous

Mise à prix : Deux cent deux milles huit cent soixante et onze dinars cent quarante neufs millimes (202.871.149)

Date et lieu de l'adjudication : A la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous à partir de neuf heures du matin le mercredi 25/2/2015.

Visite: Ouverte à tous moment pour plus de renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous où est déposé le cahier des charges.

2015T00099VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Kamel Daoudi Avocat à la cour de cassation 34, Rue Ibn Khaldoun, 1^{ère} étage, 1001, Tunis

Tél / Fax : (+216) 71241300

Partie poursuivante : Mme Samira Bent Mohamed Ben Boubaker, fonctionnaire à l'étranger, titulaire de le C.I.N n° 0038505 délivrée à Paris, France, passeport n° 629761 délivrée à Lyon, France le 10/12/1997, demeurant à l'étranger à la rue Triant, n° 66,690050, Lyon, France et à Tunis au 11 rue Tarafa Ibn Al Abd, Cité Enajet, Chabaou, Oued Elil, Manouba et élisant domicile en l'étude de l'avocat poursuivant.

Partie saisie : Mme Salha Ben Salah Ben Belgacem Salah demeurant au 5 rue Ghaza, Al Yasmina, Carthage Byrsa, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Daoudi, Avocat à la cour de cassation, 34, Rue Ibn Khaldoun, 1^{er} étage, 1001, Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de toutes les parts indivises revenant à la partie saisie Mme Salha Bent Esalah Belgacem Salah dans la propriété dénommée «Rahma» objet du titre foncier n° 146298 Tunis - tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de Première Instance de Tuniscomposé d'un lot portant le n° 30 du plan parcellaire du titre foncier n° 39504, Tunis situé à 250 m sud est de l'avenue Habib Bourguiba précisément à la rue Ghaza, n° 05, El Yasmina, Carthage Byrsa, Tunis d'une superficie de 74 m2 divisée en 74 parts et qui consiste en un terrain nu sur lequel est édifié un local à usage d'habitation et ce dans la limite de sa part indivise qu'est de 12,3334 parts de 74 parts.

L'immeuble qui contient les parts saisies et exposées à la vente soit 12,3334 parts de 74 parts consiste en un terrain nu sur lequel est construit un local à usage d'habitation comportant seulement un rez-dechaussée, son entrée principale est à travers un espace non couvert émanant directement à un salon et à sa droit une pièce s'étendant à la rue Ghaza, puis à la cuisine qui conduit à un WC et que la cuisine s'ouvre sur

une espace derrière au sud de l'immeuble, la superficie est d'environ trente huit mètres carrés (38m2)

Mise à prix : 8.379,045 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le Lundi 16/2/2015 à partir de 9hdu matin.

La visite des lieux : se fait tous les jours de la semaine.

- Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.
- On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.
- Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2015T00146VEPA1

Vente aux enchères publiques Cabinet Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation 24 Rue du Caire -1001 Tunis

A la demande de : LA BANQUE FRANCO - TUNISIENNE (B.F.T) S.A sis à Tunis, Rue 8365 Montplaisir, Le Belvédère 1002, en qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie saisie :

- 1/ Mohamed Amine Ben Chedly Sghari, en sa qualité de débiteur
- 2/ Chedly Ben Naser Ben Ali Sghari, en sa qualité d' hypothéquant

A la diligence de Maître Hammami Tarek, Avocat à la Cour de Cassation, 24 Rue du Caire - Tunis.

Immeuble à vendre : la totalité de la propriété dénommée «EL Amal 1» objet du titre foncier n° 76103 Sfax, d'une superficie totale de 12151 m2, consistant en un terrain agricole sur lequel est édifié une ancienne

habitation de 104 m2 couvert (de 3 pièces, cuisine, SB, et d'un puits) construite en pierre et d'une villa de 205 m2 couvert (de 4 pièces, cuisine, SB, et de 2 vérandas)

Mise à prix : $(390.000,000\ DT)$ Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 17 Février 2015 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Sfax 2.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 ou le cabinet de Maître Hammami Tarek.
- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2015T00148VEPA1

Vente aux enchères publiques Cabinet Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation 24 Rue du Caire -1001 Tunis

A la demande de : La Banque Franco - Tunisienne (B.F.T) S.A sis à Tunis, Rue 8365 Montplaisir, Le Belvedere1002, en qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie saisie :

- 1/ Hassen Ben Boubaker Ben Hadj Hassine Chetioui, en sa qualité de débiteur et hypothéquant
- 2/ Amor Ben Boubaker Ben Hadj Hassine Chetioui, en sa qualité d'hypothéquant à la diligence de Maître Hammami Tarek, Avocat à la cour de Cassation, 24 Rue du Caire -Tunis

Immeuble à vendre : la totalité des parts indivises leur revenant dans la propriété dénommée «EL WAFA» objet du titre foncier n° 33388 Monastir, d'une superficie totale de 247071 m2, sis au Immadet Bir Taieb, Sakiet Dueslati Ghabet Bir Ettaieb, Délégation Jammal, Gouvernorat Monastir, consistant en la parcelle 17 à usage agricole contenant 1400 oliviers, 100 arbres fruitiers.

Mise à prix : (143.238,276 DT) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi 25 Février 2015 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Monastir.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Monastir ou le cabinet de Maître Hammami Tarek.
- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2015T00149VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Maitre Khaled Ben Saad

137, avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000

1/ la partie poursuivante : Monsieur Belghith Sayadi, domicile élu chez son avocat maître Khaled Ben Saad 137, avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000.

2/ La partie saisie : Les héritiers de Mohamed Ben Mostafa Ben Alaya : Alaya, Fatma, Anis, Hayden et Mostafa habitants tous rue Badii Ezemen Elhemedeni Menzel Bouzelfa.

- 3/ L'avocat poursuivant : Maître Khaled Ben Saad 137, avenue Habib Bourguiba Nabeul 8000.
- 4/ L'immeuble saisi : Les parties indivises soit 1080 m2 de la totalité de 10260 m2 du t.f 579498 Nabeul situé entre avenue Habib Bourguiba et rue Badii Ezemen Elhemedheni Menzel Bouzelfa .
- 5/ Mise à prix : (518.000.000 dt) frais en sus.
- 6/ La date et lieu de la vente : Le 23/2/2015 à partir de 9 h du matin à la chambre de ventes immobilières de tribunal de première instance de Grombalia.
- 7/ La visite de l'immeuble se fait pendant toute la semaine durant les horaires de travail administratif.

2015R00139VEPA1

Vente aux enchères publiques Maître Chagrani Jabeur Avocat à la cour de cassation 4 Avenue Farhat Hached Ariana

Tél: 71 717 333 Fax: 71 715 301

1 Appartement objet du T.F n°85063 sis à cité El Habib Ezzahra superficie 80 m², mise à prix 45.000D000 avec frais. Les enchères auront lieu devant la chambre des criées dépendant du tribunal de 1ère instance de Ben Arous à l'audience du 18/02/2015 à partir de 9H du matin. L'adjudication se fait par Avocat à la cour de cassation avec consignation du tiers prix. Pour plus d'amples renseignements et prendre connaissance des cahiers des charges s'adresser à l'étude de Maître Chagrani labeur, avocat à la cour de cassation 04 Avenue Farhat Hached Ariana. Tél: 71 717 333 - Fax: 71 715 301.

2015R00155VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : Amen Bank, S.A, ayant son siége social à l'Avenue Mohamed V -Tunis - représentée par son Président Directeur Général RC : B17604/1996, MF : 00221 MA M 000.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna -Avocate à la cour de cassation - 18 rue Ressas El Menzah 1 tel/71 230203.

Partie poursuivie : Mr Mohamed Ben Mustapha Mokrani C.I.N 01752762 entrepreneur en la personne du liquidateur Mr Mokhtar Haj Issa demeurant à Immeuble Zmorda n°A 8.1 rue Mohamed Badra Monplaisir Tunis.

Immeuble saisie et mis en vente : La totalité de la propriété dénommée «Ardh Mohamed» objet du titre foncier n°559200 Nabeul, d'une superficie totale de 30003 m², sis à Bir Bouregba Hammamet, prés de

l'école primaire Abou Kassem Chebi composée d'un terrain situé dans une zone agricole constituée d'une bâtisse 42 m /10 m sans toit délaissée, des toilettes 4 m/3,20m et une deuxième bâtisse habitée par le gardien.

Mise à prix : Est fixée à trois cent soixante seize mille vingt sept dinars (376.027,000 DT) frais en sus.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 23 février 2015 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Grombalia

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus ample informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal de Grombalia ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2015R00156VEPA1

Vente immobilière d'un l'immeuble à Houmet El Hachen Beni Diss Houmet Essouk Dierba

A la demande de la Banque Tuniso Koweitienne BTK, société anonyme inscrite au registre de Commerce de Tunis sous le n°B152691996; ayant son siège social au 10 bis avenue Med 5 en sa qualité de créancier hypothécaire élisant domicile chez Maître Nabil Daboussi avocat à la cour 9 rue d'Autriche Tunis.

Contre la partie saisie : Monsieur Chaabane Ben Said El Bez (cin n° 03551232), en sa qualité de caution solidaire personnelle et hypothécaires de la débitrice principale la société SIPER.

A la diligence de Maître Nabil Daboussi, Avocat à la cour, 9 rue d'Autriche Tunis Belvédère. Immeuble à vendre : l'immeuble saisie fait l'objet du TF n°28136 Médenine est inscrit à la conservation de la propriété foncière de Médenine dénommé "Farah", il s'agit de la parcelle n° 5 du plan de lotissement du TF n°24918 Médenine, d'une superficie de 3377 m² situé à Houmet el Hachen Beni Diss Houmet Essouk Dierba gouvernorat de Médenine, délimité au nord d'une part dans un longueur de 49.75 m par les héritiers Berrachid et d'autre part dans une longueur de 31 m Mabrouk Rmada, à l'est d'une part dans un longueur de 52.50 m et d'autre dans un longueur de 98.50m la parcelle n°4, au sud d'une part dans un longueur de 5.50 m la parcelle 4 et d'autre part dans une longeur de 4 m la route liant Houmet Essouk à Mellita, et de troisième part dans une longeur de 60 m la parcelle n°2, à l'ouest d'une part dans un longueur de 98.50 m la parcelle n° 2.

L'immeuble est un terrain nu.

La Mise à prix totale est de 168.850,000 dinars frais en sus et qui seront fixée le jour de l'audience

Date et lieu de la vente : Le 16/02/2015 devant la chambre des criées auprès du tribunal de Première Instance de Médenine à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non-Tunisiens.

2015R00177VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Maître Youssef Lahmar

Suite à la décision rendue par la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1^{ère} instance de Sousse situé au rue Taher Sfar - Sousse, le 25/12/2014 dans l'affaire n°2845, diminuant la mise à prix initiale de 40%, il sera procédé le jeudi

19/2/2015 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1^{ère} instance de Sousse, la vente de l'immeuble ci-après :

Le créancier: Sahbi Salhi, CIN n°05592835, sis à rue Youssef Ebn Tachfine maison n°6 Bir Echoubbek - Sousse.

Le débiteur saisi : Khmais Ben Fredj Ben Belgacem Mtirawi, CIN n°05580467 du 25/9/2002, élection domicile au bureau de son avocate maître Nesrine Bougamra sis à immeuble el Baraka rue Taher Sfar Sousse.

Avocat poursuivant: Maître Lahmar Youssef, avocat à la cour de cassation, sis rue du docteur Calmette - Sousse.

Immeuble mis en vente : Les 138 parts indivises revenant au débiteur dans le titre foncier 57224 Sousse composé de la parcelle n°5 de la propriété dénommée «ALEL» sise à Sousse et dont la superficie totale est de 900 m².

Ces parts indivises sont la propriété du débiteur saisi immatriculées à Sousse vol 347 n°65 en date du 14/7/2005. et représentant effectivement selon l'expertise datée du 15/01/2013 et rédigé par l'expert Slaheddine Limem un d'habitation non occupé, vétuste et nécessitant des grands travaux, situé à la cité Bouhssina Sousse dans une impasse dérivant de la rue Raed Bijai en face de la délégation Bouhssina.

Les parts saisies sont grevées des hypothèques suivantes au profit de la BNA :

- Hypothèque d'un montant de 30.000.000 DT inscrite le 14/7/2005 volume 347 n°66.
- Hypothèque d'un montant de 19.000.000 DT inscrite le 02/3/2007 volume 408 n°483.
- Hypothèque d'un montant de 7.000.000 DT inscrite le 10/4/2008 volume 455 n°196.
- Hypothèque d'un montant de 7.000.000 DT inscrite le 17/7/2009 volume 509 n°46.

Mise à prix après diminution de 40 % : Trente deux mille deux cent vingt six dinars (32.226.000DT) en plus des dépenses tarifiées par le tribunal jusqu'au 25/12/2014 soit : 3.788,820 DT.

La visite de l'immeuble : Se fait chaque jour au temps du travail.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1 ère instance de Sousse situé rue Taher Sfar Sousse ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2015S00085VEPA1

Vente aux enchères publiques Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3^{ème} étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R,C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Habib Ben Fraj Zayeni, titulaire de la CIN n°01044588, demeurant à Route de Tunis km 1.5 Sfax - cité jardin Imm Dora n°6 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi:

L'immeuble objet du TF n° 62302 Sfax sis à la route Gremda km 24 Bir Ben Ayed Sfax au bord d'une piste dérivée de la route Gremda situé dans une zone agricole il est délimité du coté nord par une piste, du coté est par Abdelhamid Chaabouni, du coté ouest par la parcelle n°7 du TF n° 39165 Sfax du coté nord Taieb Kamoun d'une contenance totale de 63097 m² consistant en un terrain agricole de forme rectangulaire contenant 340 amandiers de grande tailles. productifs genre (Achchak عشاق) la distance entre les arbres 14 mètres.

Mise à prix : (96.600,000 dt) après réduction de 40%.

La date et lieu de la vente : le 24/02/2015 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2015X00032VEPA1

Avis d'adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude Maître Khaled Mahfoudh Avenue Habib Bourguiba Imm Intilaka 2 – Bloc «D» M10 – 3000 Sfax – Tunisie

Matricule fiscale: 110896/P/A/P000

Tél. Fax: 74 210 466

Partie poursuivante: Rachid Tmar, titulaire de la CIN n° 00487072 9/4/1995, en qualité de syndic de faillite des entreprises Moncef Bouzguenda et des biens personnels de Moncef Bouzuenda, résidant au Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Parties saisies: 1) Hassen Bouzgenda en qualité de tuteur de son père Moncef par décision de justice n° 15669 du 19/8/1988, PDG de Sté, lieu de correspondance désigné par lui – même chez son frère Rafik Bouzguenda au 19 rue Florus – Carthage Hannibal – 2016 Carthage.

- 2) Moncef Bouzguenda sans profession – résidant chez son fils Rafik Bouzguenda à l'adresse cidessus indiquée.
- 3) Mr le Procureur de la République auprès du tribunal de 1^{ère} instance de Sfax 2 route de Gabès Km 1.5 Sfax.

L'immeuble soumis à l'adjudication: Terrain – sis route de Gremda – au lieu dit «Sidi Litaiem – Maadene» à Sfax, Tunisie – d'une superficie de 48210m2 – objet du titre foncier «118065 Sfax» du nom de «Bouzgenda» comportant 107 pieds d'oliviers.

Avocat poursuivant: Maître Khaled Mahfouch Avenue Habib Bourguiba – Imm. Intilaka 2 – Bloc «D» M10 – 3000 Sfax – Tunisie.

Mise à prix : quatre vingt seize mille dinars tunisiens (96.000.000 TND), déterminés par l'expert en immobilier Mr Mohamed Ben Saida désigné par ordonnance sur requête rendue par le président du tribunal de 1^{ère} instance de Sfax2 sous le n° 26902/13634 du 23/10/2014 réduite à 57.600.000 dinars après réduction de 40% en sus des frais de justice évalués par le tribunal au monant de (2.084.569d).

Lieu et date de l'adjudication : Tribunal de 1^{ère} instance de Sfax 2, situé route de Gabès Km1.5 Sfax – Tunisie – Le Mardi 17 février 2015 à partir de 9h du matin.

Affaire n° 798.

Visite du local : tous les jours horaires administratifs.

2015X00061VEPA1

Déclaration de publication de vente de bien immobilier

Cabinet Maître Abdelhamid Ben Issa

Avocat auprès de la cour de cassation

Immeuble Intilaka 2 Esc «C» Etage 4 - Sfax

Télé Fax 74.296.913

Le retenu effectuant le suivi : Abdel Karim Ben Ferjani Ben Chadli Ouardi - Profession: Gérant d'une Société Titulaire de la carte d'identité nationale n° 0129829, résidant à Glelja Jebeniana Sfax.

L'Avocat effectuant le suivi : Maître Abdelhamid Ben Issa, Avocat auprès de la cour de Cassation son bureau sis à Immeuble Intilaka 2 Esc C Etage 4 Bureau n° 3 Sfax.

Le retenu : Les héritiers de Hassan Ben Salah Ben Mohamed Abbassi qui sont :

- 1- Sa veuve madame : Kamra bent Ali Ben Mohamed Sakkam - profession : femme au foyer - résidante à Nouaiel, Jebeniana - Sfax. n° CIN Inconnue .
- 2- Son fils: Salah Ben Hassan Ben Salah Ben Mohamed Abbassi profession: ouvrier journalier résidant à ouaiel, jebeniana Sfax. n° CIN Inconnue
- 3- Sa fille : Samia Bent Hassan Ben Salah Ben Mohamed Abbassi – Profession :

Femme au foyer - résidante à Nouaiel jebeniana - Sfax. n° CIN Inconnue

- 4- Sa fille : Sana Bent Hassan Ben Salah Ben Mohamed Abbassi -Profession : femme au foyer résidante à Nouaiel, Jebeniana - Sfax. n° CIN Inconnue.
- 5- Sa fille : Sonia Bent Hassan Ben Salah Ben Mohamed Abbassi – Profession : femme au foyer résidente à Nouaiel Jebeniana - Sfax. n° CIN Inconnue.

Le Bein Immobilier confiscable / Tout le 1/3 du bien immobilier sis à Ouadi Maessa, Galelja jebeniana - Sfax - représentant comprenant 94 oliviers distribues en 9 lignes chaque ligne comprend 10 oliviers et autres quatre oliviers en une seule ligne au coté Nord Ouest, contient un puits à eau et une maison de moteur à la coté nord Est limité au Nord par une route agricole à l'Est Boubacar ZAIBI au Sud les héritiers SAKKAMAM et l'Ouest Hadj Belgacem Abbassi et Hadj Jilani Abbassi.

Date et lieu de la vente : La vente sera faite à la circonscription des Ventes Foncières au tribunal de première instance de Sfax 1. sise à Rue Abou Kacem Echebbi - Sfax, le Lundi correspondant au 16 Fevrier 2015(16-2-2015) à la salle des réunions à partir de 9H du matin.

Le prix d'ouverture : Trente trois milles sept cent quatre vingt trois dinars (33.783.000 dinars) en vertu de l'expertise effectuée par l'intermédiare de l'Expert Mr Mongi Maalla selon son rapport daté le 14/12/2014 conformément à l'autorisation pour pétition numéro 10715/6959/14 date le 11/11/2014 émise par le tribunal de première instance de Sfax 1 en ajoutant les frais lègaux fixés par le tribunal.

La visite de bien immobilier confiscable : la visite du bien immobilier se fait aux horaires administratifs durant toute la semaine sur le lieu, en plus il est possible de voir le cahier des charges déposé apuré du tribunal de première instance de Sfax 1 au Cabinet de l'avocat effectuant le suivi.

2015X00074VEPA1

Vente aux enchères publiques Etude maître Hamouda Mezghani Avocat à la cour de cassation 20, Avenue Hédi Chaker, 1^{er} étage, Sfax

Tél.: 74210919 / 74210948

Créancier saisissant : Lassaad Guermazi, capitaine de bateau de pèche, demeurant à rue Ali Ben Ghdahem, Sakiet Ezzit, Sfax, élisant son domicile à l'étude de son avocat Maître Hamouda Mezghani sise au 20, Avenue Hédi Chaker, 1er étage, Sfax

Débiteur saisi : Mohamed Ben Rchid Hajkacem, commerçant, titulaire de la CIN n° 01314846, demeurant à rue Mustapha Khraief n° 120, route de Gremda km. 5, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hamouda Mezghani dont l'étude est sise au 20, Avenue Hédi Chaker, 1^{er} étage, Sfax.

Immeuble saisi : L'immeuble sis à l'avenue Tbolbi, Bouzayène, route Gremda km. 5, rue Mustapha Khraief, délégation Sfax Sud, Sfax qui consiste en un terrain d'une superficie

approximative de 590 m2 sur le quel est édifiée une construction à usage d'habitation de deux étages et un garage. 1- Le 1er étage d'une superficie approximative de 234 m2 est une villa composé d'une véranda oriente nord-est, un salon, un séjour, un bloc de nuit composé de deux chambres pour enfants et un pavillon pour les parents composé d'une salle de bain, toilette et une chambre à coucher. Cet étage est entièrement équipé, son sol est revêtue de marbre, son toit est décoré avec du staff et il est équipé du gaz naturel. 2-Le 2ème étage d'une superficie approximative de 234 m2 se compose de deux appartements : - Un appartement du côté nord d'une superficie approximative de 110 m2 qui se compose d'un hall, de deux chambres, un salon, une salle de bain et une cuisine. - Un appartement du côté sud d'une superficie approximative de 110 m2 qui consiste en une structure couverte non cloisonnée et non équipée dont le sol et les murs sont non dallées. 3- Le garage se situe du côté sud-est. Il est d'une superficie approximative de 40 m2. Il existe du côté nord - est, à gauche de l'entrée principale un barbecue équipé d'un comptoir et d'un lave-main. La totalité de la surface qui entoure l'immeuble est revêtue de plancher en céramique. L'immeuble est délimité de l'ouest par la maison de Riadh Haj Kacem, du nord par Ltaief Haj Kacem, du sud par une rue non goudronnée et de l'est une autre rue non goudronnée d'où l'entrée principale.

Mise à prix : Deux Cent Soixante Dix Mille Dinars (270 000.000 DT).

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu le mardi 17/2/2015 à partir de 9h du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance Sfax 2 sis à route de Gabès km 2.5 Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de la semaine pendant les heures de travail.

2015X00085VEPA1

Avis de vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Cabinet Maître Mohamed Jebir Avocat

4 Rue Victor Hugo nº 12 Sfax

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aux enchères publiques de l'immeuble sous- indiqué aura lieu le lundi 16/2/2015 à partir de neuf heures du matin à la chambre des crièes du tribunal de première instance de Sfax.

Immeuble objet de l'adjudication :

Le tiers en indivis d'un terrain d'une superficie totale de 909 m2 comportant une Villa d'une superficie; de 187 m2 avec un garage de 28 m2, sis route de Téniour km 8 Sfax et délimité au sud Massmoudi, à l'est Mustafa Katata, au nord Derbel et à l'ouest Hage Taiib. La villa est dans un bon état.

Poursuivant : Abd Alkarim Allahaiini, non immatriculé au RC. demeurant société Al Inaya de recouvrement de créances sis avenue Habib Bourguiba immeuble Intilaka 2 étage 4 n° 3 Sfax et ayant son avocat Maître Mohamed Jebir.

Partie saisie : Mustafa Ben Fadl, non immatriculé au R.C, C.I.N. n° 01326241 demeurant route de Téniour km 8 Sfax.

Motif Légal : En vertu de la saisie - immobilière n° 13912 en date du 29/10/2014 établie par l'huissier notaire Morched Zouari en exécution de l'injonction de payer n° 24485 rendu par le tribunal de première instance de Sfax le 21/2/2012 et signifié par l'huissier notaire M Zouari suivant exploit n° 13912 en date du 9/3/2012.

Mise à prix : Soixante mille quatre cent vingt six Dinars 667 millimes (60.426.667D).

Observations:

1) Nul ne peut participer à l'adjudication que celui qui consigne au moins le tiers de la mise à prix et ce par l'intermédiaire d'un avocat conformément à l'article 425 du C.P.C.C.

- 2) On peut visiter les lieux pendant toute la semaine.
- 3) Tous les frais devront être ajoutés au prix de l'adjudication.
- 4) Pour amples renseignements on peut s'adresser au greffe du tribunal de première instance; de Sfax où se trouve le cahier des charges déposé ou au cabinet Maître Mohamed Jebir Avocat poursuivant 4 rue Victor Hugo n° 12 Sfax.

2015X00087VEPA1

Vente immobilière après la réduction de 40%

Cabinet Maître Zaghdene Morad Avocat à la cour de cassation 27 Rue Haffouz Immeuble Anis 3000 Sfax

Partie poursuivante : Monsieur Mzoughi Samir domicilie au bureau d'avocat Maître Zaghdene Morad; avocat à la cour de cassation, 27 rue Haffouz immeuble anis 3000 Sfax.

Partie poursuivie : Monsieur Meziou Mohamed c.i.n. n°05372068 sis à la route Mahdia km 5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Zaghdene Morad avocat à la cour de cassation, 27 rue Haffouz immeuble Anis 3000 Sfax.

Déscription de l'immeuble : Partie de terrain situé à la route Tunis km 10 Sfax d'une superficie de 1044 m², délimité :

- A l'Est : Jaliuli

- Au Nord : Dhwib

- A l'Ouest : rue.

Prix d'ouverture : Vingt et un mille et neuf cent vingt quatre dinars (21.924.000d) les quelles seront Madjorées des frais arrêtes par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance Sfax1 avenue Victor Hugo Sfax, le lundi 9/02/2015 à partir du 9 heures du matin.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine.

La consultation du cahier des charges peut se faire auprès du greffe du tribunal de première instance de Sfax1 et auprès de l'avocat poursuivant.

Toute personne désireuse de participer aux enchères doit au préalable consigner le tiers de la mise à prix et pour les étrangers, obtenir l'autorisation du gouverneur.

2015X00094VEPA1

Adjudication aux enchères publiques après réduction de mise à prix de 40%

Maître Bennani Walid avocat à la cour demeurant avenue Habib Bourguiba - Kasserine

Partie poursuivante : Hbib Ben Ammar Chniba ouvrier demeurant Rue Sagha, Essouk elkadim- Gabès.

Partie saisie : Abdelwaheb Ben Ali Ben Mohamed Lassoued Derbeli, militaire demeurant à Jedeliane -Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Bennani Walid Avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

L'immeuble soumis à l'adjudication : Lot sis à Jedeliane d'une superficie totale de 1000 m, environ.

Ses limites : Sud et Est rue.

Ouest : Rue et la propriété d'Ammari Namouchi.

Nord : Rue et la propriété d'Ammari Namouchi.

Mise à prix : Dix huit mille dinars (18.000d.000) après réduction de 40% les frais et honoraires taxés à 1410D720 seront payés en sus du prix.

- Lieu et date d'adjudication : le lundi 16-2-2015 à 8h30 à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Kasserine.
- Visite du local : la visite peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

Pour plus de renseignements : il convient de consulter le cahier des charges au greffe du dit tribunal ou l'étude de l'avocat poursuivant.

2015K00010VEPA1

Vente à l'enchère publique d'un Immeuble

Suite à la décision de réduction du mis à prix de 40 %

Affaire n°989

Etude Maître Bouguerba Rached Avocat à la cour de cassation Rue Mansour El-Houch Médenine

Tel/Fax: 75 644 311

Le poursuivant : "Amen Bank" société anonyme registre de commerce n°B176041996 au tribunal de 1^{ère} instance de Tunis demeurant Avenue Mohamed 5 Tunis par l'attention de son représentant légal son président directeur général son avocat Maître Bouguerba Rached Avocat à la cour de cassation Rue Mansour El Houch Médenine.

La partie saisie : Mr Mounir Ben Ali Zarraa commerçant n° de registre de commerce ignoré résident à Rue Sidi Zitouni n°1 Houmet Souk Djerba

Date et lieu de la vente : Le lundi vingt trois février deux mille quinze 23/2/2015 à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de 1^{ère} instance de Médenine.

Mise à prix : deux cent quatre vingt cinq mille six cent soixante six dinars (285.666.000 D)

Immeuble mis en vente : il consiste en la totalité d'une parcelle de terre dénommée " NADIA" objet du titre foncier n°4745 Médenine sise à coté Rue Sidi Zitouni délégation Houmet Souk Djerba

Le dit immeuble est formé par la parcelle n° 1 du plan constitue par le service de l'O.C.T suivant demande du tribunal foncier de Médenine statuant sur la demande d'immatriculation foncière n° 98138 Y afférente le 8/11/1995.

- Le dit immeuble englobe une villa moderne est composée d'une grande salle et quatre chambres à coucher et une cuisine et salle à manger et deux chambres de dépôts et deux salles de bain et un hall où se trouve deux autres chambres et un garage à l'extérieur du coté sud ouest et une autre chambre de dépôt la surface totale de l'immeuble 882 m².

Remarque:

Pour les plus amples renseignements et consultations du cahier des charges s'adresser à l'étude de Maître Bouguerba Rached. L'avocat poursuivant Rue Mansour El Houch Médenine ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine

La visite de l'immeuble est possible tous les jours pendant les heures du travail.

Ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné au moins le (1/3) "un tiers" du mise à prix soit quatre vingt quinze mille deux cent vingt deux dinars (95.222.000 D) par l'intermédiaire d'un avocat.

2015M00041VEPA1

Vente aux enchères immobilières après réduction de 40%

Etude Maître Zagrouba Monji Avocat à la cour de cassation sis 31 rue Ali Belhaoune Médenine Tél: 75644644

1/ Le créancier saisissant :

Tahar Ben Mohamed SouissI sis Route Dhiba Médenine titulaire de la CIN n° 03547348 Emis le 9/10/1999 représenté par Maître Zagrouba Monji avocat de la cour de cassation son bureau sis 31 Rue Ali Belhaouane - Médenine.

2/ Le débiteur saisi :

Bechir Ben Messaoud El Bchiri sis route Jerba avenue 14 Janvier 2011 Médnine titulaire de la CIN n° 03547191 Emis le 27/9/2002

3/ L'immobilier saisi :

Consiste en un lot de terrain envole de construction sis à lotissement Abdelhak cite Ennassim gouvernorat Médenine sud commune Médenine.

Limites:

Au sud : domicile Mohamed rajah 17.90m de longueur

A Est: rue longueur de 22.40 m

Au Nord : domicile Bchiri Mouldi

longueur 18.20 m

A l'Ouest : domicile Hwidi au longueur 22.20 m superficie totale de l'immeuble est de 402.51m2

Contenu: construction au niveau de chenage de longueur 47.60m hauteur 0.8m et de superficie 38.10 m2

4/ Le prix d'ouverture :

Vingt mille cinq dinars 800 millimes (20005.800D) après réduction de 40% le 29/12/2014 le Jour de l'audience publique fixée pour le Lundi 16/2/2015 à partir de 9 heure à la circonscription des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine.

5/ Visite de l'immobilier :

Quotidiennement conformément à l'horaire administratif.

Le cahier des charges peut être consulté au greffe du tribunal sus indiqués ainsi qu'au Bureau de l'avocat preneur en charge l'affaire.

NB: Les Ressortissants étrangers ne peuvent participer à l'enchère qu'après l'obtention d'une autorisation délivrée Site de l'Immobilier.

Par Mr le gouverneur pour participer à l'enchère l'enchérisseur devait assurer le 1/3 du prix d'ouverture.

2015M00042VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet d'études

Maître Chebaane Jihène Dahmani Avocat à la cour de cassation

Tel/Fax: 72 220 596

5, rue Marbella, Nabeul

Créancier : Caisse Nationale de Sécurité Sociale représentées par son président directeur général demeurant à son siège social au 49 Avenue Taieb M'hiri Tunis.

Débiteur : Société "Matuco" SARL, registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Nabeul n°B148591998, sise Avenue 7 Novembre, Dar Allouche Kelibia.

Avocat poursuivant : Maître Jihene Chebaane Dahmani avocat à la cour de cassation sise 5 rue Marbella Nabeul.

Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de la totalité des parts indivises objet du titre foncier n" 570887 Nabeul dénommé "Ketaat Elhamra"

d'une superficie de 2916 m² sis à Machiakhet Hammame Leghzaz gouvernorat de Nabeul d'une contenance totale de 02 Hectares 93 Ars et 20 Centiares (02 H 93 A 20 C).

Il s'agit un lot de terrain agricole non bâti qui se trouve au bord de la route goudronnée qui joint la ville de Kelibia et la ville de Haouaria, elle est limitée par les parcelle n°B130 et B131 et B133 et B137 et à l'est par le titre foncier n° 125842 et à l'ouest par la route précitée.

Mise à prix : Suite à la remise de 40% la mise à prix est fixée à 43.740d000 pour la totalité des parts indivises, les frais de poursuite en sus.

Lieux et date de la vente : Elle aura lieu à la salle des criées du tribunal de première instance de Nabeul le 17/02/2015 à partir de 9 heures.

Visite: Tous les jours.

Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générale au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et à l'étude de l'avocat poursuivant.

Observation:

1- Les non tunisiens doivent obtenir une autorisation de Mr le gouverneur de Nabeul pour participer aux enchères

2- L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse Ides dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisation administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis et se faire représenter par un avocat.

3- Le cahier des charges est déposé au greffe du tribunal de Nabeul et de l'étude de l'avocat poursuivant pour consultation pendant l'horaire administratif.

2015N00062VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Monsieur Mdemag Anwar, commerçant, demeure à la rue Ibn Khaldoun Teboulba.

La partie poursuivie : Monsieur Chokri Tekaya, demeurant à la rue l'Abrevoir Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour d'appel dont le siége est à l'avenue de la République Teboulba.

L'immeuble saisie : Toutes 5947 parts en rumeur de l'immeuble objet du titre Foncier n° 51163 Monastir nommé Eletha, Il s'agit d'un terrain agricole d'une surface 60464 m2.

Ladite propriété est libre de toute charge.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire M Ben Rayana Bouraoui nommé suivant l'ordonnance sur requête n° 24899 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 18/8/2014 est fixée à Soixante Quatorze milles trois cents trente sept dinars 500 millimes "74337.500 dinars". Outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal.

Date de l'adjudication : Le mercredi 11/2/2015 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilière du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de bien à vendre : Tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

enchères font Les se par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un cheque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2015P00029VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Société Wafa représentée par son gérant, Sarl, son registre de commerce B0115492010, son siège social à la rue d'Algérie n° 13 la Goulette Tunis.

La partie poursuivie : Monsieur Chokri Tekaya, demeurant à la rue l'Abrevoir Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour d'appel dont le siège est à l'avenue de la république Teboulba.

L'immeuble saisie : toutes 4641 parts en rumeur de l'immeuble objet du titre Foncier n° 51163 Monastir nommé Eletha, il s'agit d'un terrain agricole d'une surface 60464 m2.

Ladite propriété est libre de toute charge.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire M Ben Rayana Bouraoui nommé suivant l'ordonnance sur requête n° 24901 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 18/8/2014 est fixée à Cinquante huit milles douze dinars 500 millimes "58012.500 dinars". Outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal.

Date de l'adjudication : Le mercredi 11/2/2015 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilière du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de bien à vendre : Tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un cheque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2015P00030VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Partie poursuivante : Monsieur Mohamed Janzri, demeure Alfadhline Teboulba.

La partie poursuivie : Monsieur Chokri Tekaya, demeurant à la rue l'Abrevoir Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Boussemma Faker, avocat à la cour d'appel dont le siége est à l'avenue de la République Teboulba.

L'immeuble saisie : Toutes 1168.888 parts de l'immeuble objet du titre Foncier n° 51163 Monastir nommé Eletha, Il s'agit d'un terrain agricole d'une surface 60464 m2.

Ladite propriété est libre de toute charge.

Mise à prix : Tel que arrêtée par l'expert judiciaire M Ben Rayana Bouraoui nommé suivant l'ordonnance sur requête n° 24890 émise par le tribunal de première instance de Monastir le 18/8/2014 est fixée à Quatorze milles six cents onze dinars 100 millimes "14 611.100 dinars". Outre les frais d'exécution et d'adjudication fixés par le tribunal.

Date de l'adjudication : Le mercredi 11/2/2015 à partir de neuf heures à la salle d'audience réservée aux adjudications immobilière du tribunal de première instance de Monastir.

Visite de bien à vendre : tous les jours, et il est possible de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

Les enchères se font par l'intermédiaire d'avocats et pour y participer il faut se prévaloir de la consignation du tiers du prix introductif à la caisse de dépôt et de consignation ou de la production d'un chéque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de la région.

2015P00031VEPA1

Vente aux enchères publiques Etude Maître Trigui Mohamed Avocat à la cour d'appel

Rue Elless Centre Babel escalier «D» 3ème Etage App 5 Montplaisir 1002 Tunis

Tél.: 71 905 569

La partie poursuivante : La Companie Arabe de Recouvrement «COMARE» Société anonyme, Inscrite au registre de commerce sous le n° B159212002, dont le siège social est à la Rue 8368 Immeuble Zitouna mont plaisir Tunis.

La partie saisie : Ali Ridha Belajouza, tunisien, né le 18/7/1948 à Sousse, marié, titulaire de la CIN n° 0483257, délivrée le 30/3/1995 demeurant à la Marsa, 5 rue Archimèd et au Belvédère, 3 rue d'Astrée.

L'avocat poursuivant : Maître Trigui Mohamed Avocat à la Cour d'appel Rue Elless centre Babel escalier «D» 3ème Etage App 5 montplaisir 1002 Tunis.

L'immeuble saisie : l'Immeuble dénommé «Fouzia 67» objet du titre foncier n° 53799 Sousse d'une superficie de 4834 m2 situé à Hergla Sousse. Consistant en un terrain agricole objet de la parcelle n° B7 délimité à l'est par la parcelle n° B6, au nord par la Rue vers Hergla et l'aaribet; à l'ouest par l'usine de plastique et au sud partie les parcelles n° B8.

Mise à prix : Deux Cent Quarante et Un Mille Sept Cent Dinars (241.700d000) frais taxés en sus.

La date et lieu de la vente : Le lundi 9/2/2015 à partir de 8h30 du matin devant la chambre des ventes immobilière du tribunal de première instance de Sousse 2.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Trigui Mohamed Avocat à la cour d'appel Rue elless centre Babel escalier «D» 3ème Etage App 5 Montplaisir 1002 Tunis ou au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 où est déposé le cahier des charges.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigner au moins le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région.

2015400260VEPA1

Avis aux créanciers

Ordonnance d'ouverture des procédures de règlement judiciaire Société Sahara Evasion S.A

Rue Mohamed Badra 1073 Montplalsir Tunis

RC: B177211996 MF: 031310H/A/M/000

Redressement judiciaire n° 773

vertu d'une ordonnance d'ouverture des procédures règlement judiciaire n° 773 du 8 décembre 2014, décidée par Madame Rim Bouzayene Vice Président du Tribunal de 1ère instance de Tunis et l'ouverture d'une période d'observations, de nommer Mme Ismahen Dallai juge contrôleur et la désignation de l'expert comptable Nizar Alouini dont le cabinet est sis au 18 rue Ibn Koutaiba 2037 El Menzah Tunis. tél: 71.232.112, fax: 71.750.827, Administrateur Judiciaire chargé du diagnostic de la situation économique et financière de la société sus - indiquée et la possibilité de son assistance.

2015T00162VEPA2

Société Hôtelière Bel Air

Rue Douga - Zone touristique Hammamet sud

RC: B198641997 MF: 341534Y/A/M/000 CNSS 20867-63

Suivant jugement rendu en date du 19/3/2012 dans l'affaire de règlement iudiciaire n°161. le tribunal de

première instance de Grombalia a décidé la renonciation à cette affaire au profit de la cour d'appel de Nabeul pour l'examiner en connexité avec l'affaire n°16713/2011 et a ordonné son inscription au registre de commerce de la société, l'information de la commission de suivi des entreprises et sa publication au journal officiel de République Tunisienne.

2015400215VEPA2

Avis de distribution de deniers

Le greffier de la chambre de distribution des deniers auprès du tribunal de Grombalia, avise qu'il sera procédé à la distribution de la somme de 121.653d,551 consignée à la caisse des dépôts et consignations suivant reçu n°R3571, par Maître Chokri Néji Avocat à la cour, au nom du receveur des finances Grombalia, receveur des Finances Bouargoube, receveur municipale des Finances Nabeul, receveur Municipale des finances Grombalia en vertu de quoi est enrôlée l'affaire n°49 à l'encontre du débiteur Monsieur ILyes Abid, dont matricule fiscale est 202294 C.

Tout créancier désirant participer devra produire ses titres de créance au greffe dudit tribunal dans les 30 jours à partir de la publication du présent avis sous peine de forclusion. L'article 468 CPCC dispose que tout créancier désirant participer à la distribution est tenu à peine de forclusion de produire ses titres de créance au greffe dudit tribunal dans un délai du 30 jours à partir de la publication au JORT ou de la réception de la lettre recommandée, il doit en outre demander la collocation par l'Intermédiaire d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertions et sommations prévus aux deux articles précédents.

L'article 476 CPCC dispose que "... Dans les trente jours de la publication de l'insertion prévue audit article, tout créancier non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal en se conformant aux dispositions de l'article 468.

Les dispositions de l'alinéa précédent doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les actes de publicité prévus à l'articles 466.

2015400237VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien"

SA Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac; 1053 Tunis

MF: 2395T/P/M/000

RC: B1163651997 CNSS: 3637 - 48

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurance "Lloyd Tunisien" sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour le Jeudi 5 Février 2015 à 15h, au siège social : Immeuble Lloyd Tunisien, Av Tahar Haddad les Berges du Lac, Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation de l'augmentation du capital social de 35 millions de dinars.
- 2- Modification corrélative de l'article 8 des statuts.
- 3- Pouvoirs au conseil d'administration.

2015T00142SANB3

Electrification Générale Société anonyme

Au capital de 170 800 dinars

Siège social : N°11 Rue d'Algérie

1002 Tunis Tunisie

MF: 000449G

RC: B112572002 CNSS: N°48305-94

Messieurs les actionnaires de la Electrification Société Générale Société anonyme, au capital de 170 800 dinars tunisiens, sont invités à assister à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le mercredi 4 février 2015 au cabinet CMA, 43 avenue Habib Bourquiba, le colisée, escalier B, 3ème étage, 1001 Tunis, convocation du Conseil d'administration à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

A/ Assemblée générale ordinaire à 11h

- Examen du point de la situation de la société.
- Nomination de nouveaux administrateurs.

B/ Assemblée générale extraordinaire à 12h.

- Partage des actions appartenant à Feu Farhat Sassi et Feu Kamel Sassi entre leurs ayants droits copropriétaires indivis.

2015R00146SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 5 février 2015 Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie

SA au capital de 100.007.645,000 de Dinars

Siège social : 139 Avenue de la Liberté - Tunis

RC: B19321997

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie sont convoqués à 9 heures en assemblée générale ordinaire le jeudi 5 février 2015 à l'hôtel Regency - Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification des modes et délais de convocation de la présente AGO.
- 2- Lecture et approbation du Rapport annuel du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et du groupe UBCI au titre de l'Exercice 2013.
- 3- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013.
- 4- Lecture du Rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et opérations réglementées régies par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65.
- 5- Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 et quitus aux administrateurs.
- 6- Transfert de réserves facultatives à prélever sur la réserve «à régime spécial» et représentant la partie de cette réserve devenue disponible.
- 7- Affectation dans le compte« réserves facultatives» du montant représentant le solde du compte modification comptable au 31/12/2013.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- 9- Fixation du montant des jetons de présence pour les administrateurs.
- 10- Fixation du montant des jetons de présence pour les membres du comité permanent d'audit interne, du comité des risques et du comité exécutif de crédit.
- 11- Renouvellement du mandat de deux administrateurs
- 12- Ratification de la cooptation de trois nouveaux administrateurs.
- 13- Information de l'AGO des fonctions de responsabilité occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 192 du Code des Sociétés Commerciales.

Il est porté à la connaissance des actionnaires, que cet avis annule et remplace celui paru au Journal Officiel de la République Tunisienne sous le n°76 en date du 26 juin 2014.

2015R00150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2013

Société Institut Polytechnique privé des Sciences Avancées du Sud IPSAS Sté anonyme

Au capital de 2.000.000 dinars

Siège social : Avenue 5 Août Rue Said Aboubaker Sfax

RC: B1131101997 MF: 418436R CNSS: 301017-26

Messieurs les actionnaires de la société Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées du Sud «IPSAS» société anonyme au capital de 2.000.000 dinars, ayant son siège social à l'avenue 5 Août, rue Said Aboubaker Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2013 qui se tiendra le jeudi 5 février 2015 à 12H du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue de la présente assemblée.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes
- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2013.
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013.
- Affectation des résultats de l'exercice 2013.
- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.
- Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.
- Distribution des bénéfices.
- Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2014, 2015 et 2016.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2014, 2015 et 2016.
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société. le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2013, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera au vue d'une procuration spéciale.

2015X00057SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2012

Société Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancees du Sud

IPSAS

Sté anonyme au capital de 2.000.000 Dinars

Siège social : Avenue 5 Août Rue Said Abou Baker Sfax

RC: B1131101997

MF: 418435R

CNSS: 301017 - 26

Messieurs les actionnaires de la société INSTITUT POLYTECHNIQUE PRIVE DES SCIENCES AVANCEES DU SUD «IPSAS» société anonyme au capital de 2.000.000 dinars ayant son siège social à l'avenue 5 Août, rue Said Aboubaker Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2012 qui se tiendra le Jeudi 5 Février 2015 à 10 h siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue de la présente assemblée générale.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.
- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2012.
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2012.
- Affectation des résultats de l'exercice 2012.
- Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.
- Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.
- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition u siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2012, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'Identité d'admission d'un mandataire sera au vue d'une procuration spéciale.

2015X00059SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Anonyme

Au capital de 10 000 dinars GROUPEMENT SUCRIER DE TUNISIE

Siège social : Z.I El Ghraba - Sfax

RC: B11 856 2003 MF: 580029QNM000 Im. CNSS: 1722737 - 77

Les actionnaires du Groupement Sucrier de Tunisie sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société le Mercredi 4 Février 2015 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de l'année 2014.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2014.
- Quitus au conseil d'administration.
- Affectation des résultats de l'exercice 2014.
- Questions diverses.

2015X00070SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle AGROPACK

Société Anonyme au Capital de 1 200 000 dinars

Siège social : Z.I d'El Ghraba- El Hencha - Sfax

RC: B083 8202007 MF: 1006718SAM 000 CNSS: 290295 - 71

Les actionnaires de la Société AGROPACK sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société le Mercredi 4 Février 2015 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de l'année 2014.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2014.
- Quitus au conseil d'administration.
- Affectation des résultats de l'exercice 2014.
- Questions diverses.

2015X00071SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Techno Palettes CHATEUR - T.P.C

SA au capital de 71.700 Dinars

Siège social : 8012 - Fondouk El Jedid – Grombalia - Nabeul

RC: B0754892007 MF: 1015987P/A/M/000 CNSS: 158717 - 26

Les actionnaires de la société Techno Palettes Chateur SA sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le 10 Février 2015 à 11h00 au siège social de la société SIMSICAR sis au 67 rue Alain Savary cité jardins II Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Transfert du siège social.
- 2- Modification des statuts.

2015N00070SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Techno Palettes CHATEUR - T.P.C.

SA au capital de 71.700 Dinars

Siège social : 8012 - Fondouk El Jedid - Grombalia- Nabeul

RC: B0754892007 M.F: 1015987/A/M/000

CNSS: 158717-26

Les actionnaires de la société Techno Palettes CHATEUR - SA sont invités à se réunir en Assemblée Générale ordinaire le 10 Février 2015 à 10h00 au siège social de la société SIMSICAR sis au 67 rue Alain Savary cité jardins II Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entérinement du retard de convocation des assemblées.

- 2- Lecture du rapport d'activité et des états financiers aux 31 décembre 2008 et 2009.
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2008 et 2009.
- 4- Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs aux exercices 2008 et 2009.
- 5- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du C.S.C.
- 6- Affectation des résultats.
- 7- Quitus aux administrateurs.
- 8 Renouvellement du mandat des administrateurs.
- 9- Désignation du Commissaire aux comptes.
- 10- Pouvoirs pour formalités.

2015N00071SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société Polyclinique Taoufik

Société anonyme

Au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi - El Menzah - Tunis -Tunisie

Matricule fiscal: 805334 V/A/M/000

Les actionnaires de la société la Polyclinique Taoufik sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire le jeudi 5 février 2015 à dix heures (10h) au siège de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi - El Menzah, Tunis- Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Ratification des modes et des délais de convocation ;
- 2. Opportunité de la dissolution anticipée de la Société;
- 3. Nomination, le cas échéant, d'un liquidateur, fixation de ses pouvoirs et de sa rémunération;
- 4. Pouvoir pour formalités.

2015400231SANB3

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société Polyclinique Taoufik

Société anonyme

Au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi El Menzah - Tunis -Tunisie

Matricule fiscal: 805334 V/A/M/000

Les actionnaires de la société la Polyclinique Taoufik sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire le jeudi 5 février 2015 à quinze heures (15h) au siège de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi - El Menzah, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Ratification des modes et des délais de convocation:
- 2. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes de la Société sur la suppression du droit préférentiel de souscription;
- 3. Augmentation du capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- 4. Délégation au conseil d'administration:
- 5. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société
- 6. Pouvoir pour formalités.

2015400232SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'environnement et de plantation Rdeyef

Cité moderne Rdeyef Gafsa

MF: 1229855N/A/M/000

CNSS: 309904-86

Messieurs les actionnaires de la société d'environnement et de plantation Rdeyef sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire relative aux exercices 2012 et 2013 qui se tiendra à l'hôtel Gafsa Palace le 30 janvier 2015 à 10H à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle relative aux exercices 2012 et 2013
- Lecture du rapport de gestion préparé par le conseil d'administration relatif aux exercices 2012 et 2013
- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre des exercices 2012 et 2013
- Approbation du rapport de gestion, des états financiers et des conventions réglementées au titre des exercices 2012 et 2013
- Quitus aux membres du conseil d'administration
- Pouvoirs pour formalités.

2015400245SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Habib Ksibi, Ex-gérant de la société NEW TUTTI, FRUTTI, (Registre de commerce n° B03196142011 et Matricule fiscal 1222120Y) porte à la connaissance des concernés qu'il a démissionné du poste de gérant de cette société tel que le notifie le procès de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23/5/2012 et enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah en date du 11/6/2012 sous le n° 12704013. Il informe aussi le public et les autorités administratives (Banques, sociétés de leasing, centre de contrôle des impôts, ...) que cette assemblée lui a donné quitus pour sa gestion jusqu'au 23/5/2012 et que la société NEW TUTTI FRUTTI s'est engagée de ne pas lui imputer de responsabilité de sa gestion et ce, selon acte écrit, signé et légalisé à la Municipalité de l'Ariana en date du 5/6/2012.

Cet avis a été publié sur les journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» en date du 30 décembre 2014.

2015T00145DIVD2

Avis pour perte d'un document de propriété

La perte du document de propriété n° 12/26

Titre foncier n° 6171 Béja.

Pour son propriétaire Monsieur El Monji El Dridi.

Superficie totale du terrain : 207 m2.

2015T00173DIVD2



le site web de l'Imprimerie
Officielle de la République
Tunisienne est entré en
ligne le 22 Janvier 2009
sous l'adresse suivante :
www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,
- le Journal Officiel des annonces légales, réglementaires et judiciaires,
- le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,
- les Codes juridiques

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel:

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél.: 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après:

* 1000 - Tunis : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

* **1002 - Lafayette :** 18 rue d'Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844.002 * **4000 - Sousse :** Cité C.N.R.P.S rue Rabat – Tél. : (73) 225.495

* 3051 - Sfax : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2 Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis:

C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85 S.T.B.: Thameur 10.000.0000576088.788.79 B.N.A.: Tunis 03. 000 0100115006046 - 07

U.I.B.: Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30 A.T.B.: Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90 Attijari bank (Liberté): 04 1020 024047001997 - 74 B.I.A..T. (Mégrine): 08 2030 005230 000028 - 29 Attijari bank (Radès): 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse:

S.T.B.: 10 609 089 1004125 788 66

Sfax:

B.I.A.T.: 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale: 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. Traduction française: 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Frais d'envoie en sus